

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES  
POUR L'EXERCICE 2016**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 29

MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET  
DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

VERSION FRANCAISE



# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
<b>PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE</b>	<b>7</b>
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	13
3.3. PERSPECTIVES	15
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	15
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	16
<b>DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES</b>	<b>21</b>
6. <b>PROGRAMME 376: VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES</b>	<b>25</b>
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	30
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	31
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	41
7. <b>PROGRAMME 377: DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES</b>	<b>43</b>
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	45
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	45
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	46
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	57
8. <b>PROGRAMME 378: VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE</b>	<b>59</b>
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	61

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	63
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	64
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	71
9.	<b>PROGRAMME 379: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE</b>	73
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	75
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	77
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	77
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	90
	<b>ANNEXE</b>	<b>91</b>
	 TABLEAU DE BUDGETISATION	 93

## NOTE EXPLICATIVE

---

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

Pendant les trois premières années de mise en œuvre du budget programme, dit triennat de lancement, il a été question dans un premier temps d'introduire l'esprit de la gestion axée sur la performance dans tous les départements ministériels et institutions. S'en est suivi une appropriation progressive qui a donné lieu au réajustement des programmes dans leurs aspects relatifs aux intitulés, objectifs, indicateurs et cibles.

Si à ce jour la plupart de ces éléments du cadre logique semblent maîtrisés, la question de la pertinence des indicateurs reste d'actualité, tant dans la pratique leur capacité à renseigner sur la mise en œuvre des programmes et actions demeure faible. Ceci a particulièrement été constaté lors de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP) des exercices 2013 et 2014.

Aussi, dans ce PPA 2016 qui marque le passage au deuxième triennat de budgétisation par programme, l'innovation majeure est l'introduction des fiches de documentation des indicateurs. Ces fiches, qui constituent des « cartes d'identité » des indicateurs, dans la mesure où elles précisent toutes les informations nécessaires à leur connaissance et à leur suivi, devrait permettre d'améliorer le pilotage des programmes et partant, les performances qui y sont attendues.

Au delà de cette particularité, le Projet de Performance des Administrations reste articulé autour de trois parties :

- la première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les

performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;

- la deuxième partie relative au contenu des programmes présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;

- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**



## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'État définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En cette quatrième année d'élaboration du budget par programme par les administrations, les PPA enrichis de l'expérience des trois premières années d'exécution, et plus particulièrement de l'élaboration du premier Rapport Annuel de performance, vont dans le sens de la révision du cadre de la performance dans des programmes stabilisés. Ce qui doit permettre d'entamer le deuxième cycle programmatique (2016-2018) avec des objectifs, des indicateurs et des cibles plus adéquats, dont le suivi aisé et l'évaluation constructive aideront à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale de développement DSCE.

Comme pour les années précédentes, le Projet de Performance des Administrations comprend trois principales articulations :

- La première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations par les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE, présente le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;
- La deuxième partie relative au contenu des programmes présente à tour de rôle les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Depuis l'année 2009, le Gouvernement camerounais s'est engagé dans un vaste chantier visant à promouvoir la croissance et l'emploi. Un document d'orientation de cette politique a été réalisé : le DSCE (Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi) qui énonce des objectifs clairs de politique économique, sociale et culturelle pour le Cameroun à l'horizon 2020.

La contribution du MINIMIDT à l'atteinte des objectifs globaux du DSCE est celle d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations.

A cet effet, les priorités nationales consistent à :

- Valoriser les ressources minières ;
- Améliorer la compétitivité de l'industrie camerounaise ;
- Développer la créativité, valoriser et promouvoir les produits de la recherche.

Le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique a été créé par le Décret présidentiel N°2012/432 du 01 Octobre 2012 portant organisation du Gouvernement. Ce texte délimite et précise ses compétences.

Ainsi, le MINIMIDT est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique industrielle et des stratégies de développement technologique dans les différents secteurs de l'économie nationale.

A ce titre, il est responsable de :

- l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'industrialisation, de la prospection géologique et des activités minières ;
- la valorisation des ressources naturelles et de la transformation locale des produits agricoles ;
- la normalisation en rapport avec les départements ministériels ;
- la promotion, du suivi de l'investissement privé, de la propriété intellectuelle, des activités des zones franches industrielles et de la mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles.

Au regard de ces défis contenus dans les missions énumérées, les actions à mettre en œuvre dans les prochaines années seront orientées sur les fonctions principales suivantes :

- affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi, dont la codification dans la nomenclature budgétaire est 9.1
- hydrocarbures, industries, mines et carrières codifié 9.7 dans la nomenclature budgétaire.

### ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

*Par rapport aux performances antérieures et aux perspectives, , l'évaluation sur l'exécution du budget du MINIMIDT sur les trois dernières années s'articule autour des axes suivants :*

- *la mise en place d'un cadre institutionnel favorable à l'exploitation industrielle des mines;*
- *le suivi de la mise en œuvre des grands projets miniers;*
- *l'intensification de la transformation des matières premières agricoles, forestières et minières;*
- *la promotion des investissements et l'amélioration du climat des affaires;*
- *le suivi et l'évaluation des activités de normalisation et de qualité ;*

*le développement technologique et la propriété industrielle.*

### ■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Afin d'atteindre son objectif stratégique qui est d'assurer l'industrialisation à travers la transformation des matières premières locales ainsi que la promotion des exportations, le MINMIDT a exécuté 4 programmes. Les détails des activités menées conformément aux sous objectifs sont répartis ainsi qu'il suit:

#### i. **la valorisation des richesses minières du pays :**

- la canalisation de certaines substances minérales par le CAPAM et le prélèvement de 15% de la production de l'or issu des exploitations artisanales. On note 44 kg d'or canalisé en 2013 et la rétrocession de plus de 170 kg d'or au trésor public en 2015;
- la signature en 2013, d'un accord portant révision à la hausse du droit de transit par pipelines TCHAD-CAMEROUN des hydrocarbures de 0,41 à 1,30 dollars par baril;
- l'organisation de deux conférences internationales sur l'industrie minière au Cameroun (CIMEC) en 2013 et 2015. Ceci a permis d'assurer la promotion du potentiel minier de notre pays;
- la réalisation des campagnes géophysiques aéroportées en collaboration avec le PRECASEM a permis la couverture cartographique du territoire National à 80 % ;
- la modernisation du cadastre minier à travers son informatisation a permis d'améliorer substantiellement la gestion des titres miniers;
- l'admission du Cameroun au statut de pays conforme à l'Initiative pour la Transparence dans l'Industrie Extractive (ITIE) permet de matérialiser les efforts de bonne gouvernance que notre pays réalise dans ce secteur.

#### ii. **la promotion de la transformation de l'aluminium et de l'acier :**

- le projet de fer de MBALAM en particulier et les projets miniers en général ont connu des retards dus à la chute drastique des cours des matières premières sur le marché international. Un comité interministériel a été mis en place aux Services du Premier Ministre afin de suivre la mise en œuvre de ces projets. Les travaux du comité ont abouti à la signature d'un accord de transition pour la réorientation stratégique du projet de Fer de Mbalam entre l'État et CAMIRON. Il est nécessaire de construire certaines infrastructures avant le démarrage de l'exploitation. Un partenaire a d'ailleurs été sélectionné à cet effet et un MOU a été signé avec le Ministère des Travaux Publics. Il convient de souligner que ce projet va générer plus de **50 000 milliards F CFA** en 25 ans, avec un Taux de Rentabilité Interne de 27,4 %.

#### iii. **développement des filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois :**

- le processus d'élaboration du Plan Directeur de l'Industrialisation(PDI) a connu de retards considérables dû essentiellement aux lenteurs administratives. la finalisation du PDI est prévue en cette année 2015 et sa mise en œuvre devrait être effective dès 2016.
- l'accompagnement de l'investissement privé a abouti :
  - o à l'implantation de nouvelles cimenteries telles que DANGOTE et CIMAF. S'agissant de DANGOTE, le lancement des activités s'est tenu cette année 2015 à douala sous la présidence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. la Cimenterie G-POWER CEMENT est en

construction à Limbé.

o à l'augmentation de la capacité de production de SIC-CACAO avec la transformation de 18 000 tonnes supplémentaires de poudre de cacao en 2015. Ceci va permettre la transformation de 25% de la production nationale des fèves de cacao, contre 15%.

- dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote du **programme d'appui à la transformation locale du cacao**, cinq unités industrielles ont été sélectionnées afin d'atteindre un taux de transformation de près de 30% d'ici 2017. Les études de maturation de certains projets ont été lancées. Ce programme vise à faire passer le taux de transformation actuel de cacao qui est de 15%, à 40% d'ici 2020 suivant les prescriptions du DSCE. Les Cinq unités industrielles retenues pour la phase pilote de 2015 à 2017 sont:

- o NOHA NYAMEDJO à Douala dans le Littoral;
- o FAPAM INDUSTRY à Mbalmayo au Centre;
- o Commune de Meyomessala au Sud;
- o PROTCAO à Bertoua à l'Est;
- o PRODUCAM à KEKEM à l'Ouest.

- Dans le souci de **booster le développement de la filière avicole**, le MINMIDT a procédé à la réalisation des études de maturation en vue de la construction d'un centre technique de l'industrie de la volaille dans la localité de Mbankomo;

- plusieurs projets sont en cours d'implémentation notamment le complexe industriel agroalimentaire de Kaélé, le programme national d'appui à la transformation des produits forestiers, la transformation de manioc à Batouri, des pommes de terre à Kumbo.

#### iv. **l'objectif de faire du Cameroun une véritable destination d'investissements :**

- après la promulgation de la loi 004 du 18 avril 2013 portant incitation à l'investissement privé en République du Cameroun, 44 conventions ont signées depuis 2014. Les investissements prévisionnels sont chiffrés à 429 milliards de francs CFA et près de 15600 potentiels dès la mise en œuvre de ces projets. Les entreprises sont réparties dans les domaines de l'agro-industrie, la construction métallique, l'industrie pharmaceutique, les matériaux de construction, les matériaux de transport et logements sociaux.

- la mise en place d'un guichet d'accueil des investisseurs étrangers dans les aéroports.

- L'harmonisation des inspections des établissements classés conformément aux recommandations du CBF afin d'améliorer le climat des affaires.

#### v. **Sur la promotion et le développement des normes et qualités ;**

– Les activités ont porté sur la mise en place d'un système national de développement de la qualité cohérent et performant. Le point culminant a été le lancement du programme d'infrastructure qualité en Afrique (PIQAC).

Un projet de loi cadre relatif au développement de l'infrastructure qualité a été élaboré et transmis aux services du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en Mai 2015.

Le programme d'évaluation de la conformité avant embarquement a été élaboré et validé par les Services du Premier Ministre. Le décret l'instituant et fixant les modalités de sa mise en œuvre a été signé le 01<sup>er</sup> juillet 2015.

S'agissant de la promotion de la culture qualité auprès des différents acteurs,

- La première édition des masters de la qualité s'est tenue en février 2015 avec la participation de plusieurs entreprises et des administrations publiques. L'objectif était de sensibiliser les parties prenantes sur les enjeux de la signature des Accords de partenariat économique et l'impératif de rendre nos industrie compétitives.
- Le forum national sur les organismes génétiquement modifiés s'est tenu en septembre 2015. Il était question de s'approprier cette nouvelle technologie pour un développement durable du Cameroun.

#### vi. **la promotion et la valorisation des innovations technologiques :**

Au cours du triennat 2013-2015, les activités ont porté essentiellement sur la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire du développement technologique et de la propriété industrielle d'une part, ensuite la promotion et la valorisation des technologies et ressources locale, et enfin sur la phase préparatoire à la mise en place des parcs technologique de référence(Technopôle).

Le MINMIDT bénéficie de l'appui de l'ONUDI dans le projet de création d'un technopole agro-industriel. une convention a été signée pour la réalisation des ÉTUDES techniques. le processus de sécurisation des 300 hectares requis pour l'implantation du projet est en cours.

Dans le but d'améliorer le climat des affaires, et contribuer à la lutte contre la concurrence déloyale, un arrêté rendant obligatoire l'enregistrement des noms commerciaux a été signé.

**Deux centres d'appui à la technologie et a l'innovation** ont été mis en place dans **les universités de douala et maroua.**

Au cours de cette année 2015, **la politique nationale de propriété industrielle et de développement technologique a été produite et validée.**

Les activités de **promotion de l'enregistrement des titres de propriété industrielle** dont les brevets ,les marques, les noms commerciaux, **ont connu une augmentation de 17% par rapport à l'année dernière.**

**20 inventeurs camerounais** ont été accompagnés dans le cadre de **l'obtention de la subvention relative à l'enregistrement de leurs brevets auprès de l'OAPI.**

### ■ 3.2. BILAN FINANCIER

La dotation budgétaire pour l'année 2015 est de FCFA **9 811 000 000** (neuf milliards huit cent onze millions). Les activités d'investissement sont soutenues financièrement, en 2015, par le Budget d'Investissement Public du MINMIDT à hauteur de FCFA 5 600 000 000 (cinq milliard milliards six cent millions), ce montant intègre le fond de financement externe (FINEX) du projet PRECASEM à hauteur de FCFA de 2 200 000 000. Au cours de ce même exercice le budget de fonctionnement s'élève au montant de FCFA de 4 211 000 000(trois milliards quatre cent vingt et huit millions). C'est le lieu de rappeler que par rapport à l'année précédente, l'enveloppe budgétaire allouée au MINMIDT a connu, pour l'exercice en cours une hausse de 433 000 000

(quatre cent trente trois millions de francs) répartie ainsi qu'il suit :

- Budget de fonctionnement : 333 000 000 FCFA, soit une hausse 8.5% par rapport à l'exercice 2014 ;
- Budget d'investissement : 100 000 000 FCFA, soit une hausse de 1,81% par rapport à la même période.

Pour l'année 2015, les subventions suivantes ont été accordées:

N°	Structure	Montant
1	Agence de la Normalisation et de la Qualité (ANOR)	330 000 000
2	Agence de Promotion des investissements (API)	237 500 000
3	APROCOM-PH	100 000 000
4	Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier (CAPAM):	545 000 000
5	Secrétariat National Permanent du Processus de Kimberley (SNPPK)	53 000 000
6	Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Minier (PRECASSEM)	100 000 000
7	Office National des Zones Franches Industrielles (ONZFI)	100 000 000
8	Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA)	150 000 000
9	Mission d'aménagement et de gestion des zones Industrielles (MAGZI)	
	<b>Total</b>	<b>1 615 500 000</b>

Dans le cadre de l'exécution du budget, pas de difficultés majeures, mais des améliorations sont à proposer pour :

- le démarrage assez tôt de l'exécution du budget ;
- le fonctionnement régulier et ininterrompu de l'application PROBMIS ;
- l'élaboration par les ministères sectoriels (MINFI-MINEPAT) d'un calendrier budgétaire précis.

### ■ 3.3. PERSPECTIVES

Le triennat 2013-2015 a permis de revoir le cadre juridique et réglementaire dans les sous-secteurs des Mines, de l'Industrie, et du Développement Technologique. Pour le triennat 2016-2018, il s'agira de donner un coup d'accélérateur aux projets du MINMIDT et notamment:

- la mise en œuvre des grands projets miniers afin de développer la Mine Industrielle, qui sera l'un des piliers de la conduite du Cameroun vers l'émergence;
- la mise en œuvre du Plan Directeur d'Industrialisation à travers la mise en place des filières porteuses. Ceci va permettre d'assurer la transformation locale des produits.
- la construction du technopôle agro-industriel afin de matérialiser le développement technologique de notre pays.

Les perspectives du ministère à moyen terme sont les suivantes:

- l'accélération de la promulgation du projet de loi portant Code Minier afin d'assurer la régulation du secteur minier;
- l'extension du traçage et de la certification aux autres substances précieuses en plus du diamant sous la houlette du SNPPK;
- l'intensification de l'amélioration de l'information géologique et minière ;
- la prospection de nouveaux gisements diamantifères ;
- la mise en place d'une base de données statistique pour la production du diamant;
- la poursuite de la mise en œuvre de la loi portant code des investissements au Cameroun ;
- L'élaboration de la politique industrielle du Cameroun ;
- L'élaboration de la loi d'orientation de la politique industrielle du Cameroun ;
- Le suivi de la mise en œuvre de la loi sur les incitations à l'investissement privé ;
- La mise en œuvre du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) ;
- La poursuite de la mise à niveau des entreprises ;
- La promotion de nouvelles indications géographiques ;
- La poursuite des études en vue de la création d'un technopole agroindustriel au Cameroun ;
- La promotion de la bonne gouvernance ;
- L'amélioration des conditions de travail au MINMIDT ;
- La construction de l'immeuble siège du MINMIDT.

### ■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique du MINMIDT est d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales.

L'amélioration du taux de croissance dans le secteur industrie et services repose sur l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales, ainsi que la promotion des exportations. Cet objectif sectoriel se décline au niveau du MINMIDT

en quatre objectifs opérationnels à savoir :

1. la valorisation des richesses minières du pays;
2. le développement des filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois;
3. faire du Cameroun une véritable destination d'investissements;
4. la promotion et le développement des normes et de la qualité;
5. la promotion et la valorisation des innovations technologiques.

Les objectifs stratégiques sus évoqués sont déclinés en programmes ministériels, à savoir :

**Programme 376** : Valorisation des Ressources Minières et Géologiques;

**Programme 377**: Diversification et Amélioration de la Compétitivité des Filières Industrielles;

**Programme 378**: Valorisation des Inventions, Innovations Technologiques et Actifs de la Propriété Industrielle;

**Programme 379**: Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur mines, industrie et développement technologique.

## ■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

L'amélioration du taux de croissance dans le secteur Industrie et services repose sur l'industrialisation, à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales, ainsi que la promotion des exportations. Cet objectif sectoriel a été décliné depuis trois (03) ans, en quatre objectifs opérationnels à savoir :

- 1) Valoriser les ressources minières et géologiques ;
- 2) Développer de nouvelles filières et accroître l'offre en produits manufacturés à travers ces filières ;
- 3) Accroître le taux de valorisation des innovations technologiques et des produits de la recherche industrielle ;
- 4) Améliorer le cadre et les conditions de travail des structures en charge du développement des industries.

Pour atteindre les objectifs sus évoqués, quatre programmes sont mis en œuvre au niveau du MINMIDT, à savoir :

- Le Programme 376 portant sur la valorisation des ressources minières et géologiques ;
- Le Programme 377 axé sur la diversification et l'amélioration de la compétitivité des filières industrielles ;
- Le Programme 378 relatif à la valorisation des inventions, innovations technologiques et actifs de la propriété industrielle ;
- Le Programme 379 concernant la gouvernance et à l'appui institutionnel.

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 376

## VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES	Accroître la production des substances minérales	Quantité d'or canalisée dans les circuits formels par an	14,09	60	MINFI trésor, Relevé de reversement au trésor public
02 APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIERES	Faciliter le démarrage effectif des grands projets miniers	Nombre de rapport des conventions minières négociées dans le cadre des projets miniers mine	5	5	Rapport des travaux
03 AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER	Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers	Nombre de titre miniers attribués	126	160	Rapport des travaux
04 INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE	Améliorer l'information géologique et minière	Nombre d'indices miniers disponibles	118	136	Rapport des travaux
05 SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERES	Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités d'exploitation minière et géologiques	Taux de sites miniers et géologiques sécurisés	10	70	Rapport des travaux
06 CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES	Assurer une meilleure mise en œuvre des activités minières et géologiques	Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle	80	100	Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle
07 MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GEOLOGIQUE ET MINIERE NATIONALE	Promouvoir le secteur minier camerounais dans toutes ses composantes en vue d'attirer les investisseurs	nombre et catégories d'usagers/visiteurs recherchant l'information géologique et minière reçus au CIGM	50	150	Rapport CIGM

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 377

## DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE	Rendre plus attractif le cadre de la transformation des matières premières.	Taux d'évolution de l'investissement privé	5,6	6,2	Rapport des travaux
		Volume de nouveaux investissements en application de la loi sur les incitations	200	400	API et conventions signées dans le cadre de la loi sur les incitations
02 APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES	Augmenter le nombre des industries de transformation des matières premières	Évolution de la valeur ajoutée en volume de l'Industrie .Cacao Café Thé; Sucre	14	16	Rapport d'analyses économiques et industrielles
03 RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION	Accroître l'accès des investisseurs aux infrastructures de production industrielle	Rang dans le classement international du « Doing Business »	158	148	Rapport des travaux, document statistique économique
04 PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	Réduire les risques et prévenir les accidents et catastrophes liées aux activités industrielles	Taux d'accidents et de catastrophes dans les installations industrielles	70	40	Rapport des travaux
05 APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	Améliorer la compétitivité des filières industrielles	Indice Générale de la production industrielle (IPI)	140,3	143	INS, comptes nationaux
06 DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS	Améliorer le système de normalisation et de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun	Taux d'application et d'utilisation des normes codex	10	25	Rapport d'élaboration des normes, et protocoles
		Nombre de normes élaborées ou mises à jour	1 800	2 000	ANOR
07 SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE	Assurer une meilleure mise en œuvre des activités industrielles de la normalisation et de la qualité	Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle	40	100	Rapport d'activités

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 378

## VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE	Renforcer le cadre juridique, réglementaire et stratégique du développement technologique et de la propriété industrielle	Nombre de projets de loi et textes d'application élaborés et transmis à la très haute hiérarchie	4	6	Document stratégiques élaborés
02 PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPE	Intensifier la promotion et la valorisation des technologies	Nombre de technologies valorisées par an	4	10	Rapport des travaux
03 PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle protégés	Nombre d'actifs de la propriété industrielle protégés	260	310	Rapport des travaux
04 APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)	Poursuivre la mise en place des technopoles (phase 2,3)	Etat d'avancement des travaux(Phase)	1	2	Rapport d'etudes realisees
06 MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI	Assurer la bonne mise en œuvre des activités de développement technologique et de la PI	Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle	89	100	Rapport d'activites

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 379

## GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICE DU MINMIDT	Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINMIDT	Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle	70	100	Rapport d'activites
02 Etudes stratégiques et planification au MINMIDT	Promouvoir la planification et meilleure mise en œuvre de la stratégie ministérielle	Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles par an	3	3	Documents de planification
03 Gestion financière et budgétaire au MINMIDT	Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation	Nombre d'outils de la chaîne PPBS disponibles par	6	6	Document et outils de la chaîne PPBS
04 Développement du système d'information statistique au MINMIDT	Améliorer le dispositif statistique du MINMIDT	Nombre d'annuaire statistiques produit par an	1	1	Rapport des travaux
05 Amélioration du cadre de travail au MINMIDT	Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats	volume des investissement en construction, rehabilitation et equipement	10	20	BL et Factures
06 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Renforcement des capacités du personnel et gestion de la carrière et de la solde	Taux de réalisation du plan de formation annuel	50	100	Rapport des formations
		Taux de production annuel des actes de carrières,solde et pensions	80	100	SIGIPES
07 Développement des TIC au MINMIDT	Améliorer la performance du MINMIDT, par l'utilisation des TIC.	Taux d'accessibilité aux TIC	20	80	Rapport des travaux
08 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT	Assurer une gestion efficiente des ressources	Niveau d'atteinte des objectifs des résultats	80	100	Rapport des travaux
09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT	Optimiser la production / présentation des textes juridiques et la gestion du contentieux	pourcentage de textes et de conclusions juridiques élaborés	70	100	Repertoire de textes
10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT	Promouvoir la politique du gouvernement dans les secteurs des mines, de l'industrie, du développement technologique et de la qualité	Nombres des supports issus de la réalisation des activités par an	37	60	Rapport des financements

11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT	Améliorer la qualité de la gestion documentaire au MINMIDT	Pourcentage de documents classés selon le plan de classement	5	50	Système informatique d'archivage disponible au MINMIDT
----	---	--	--	---	----	--



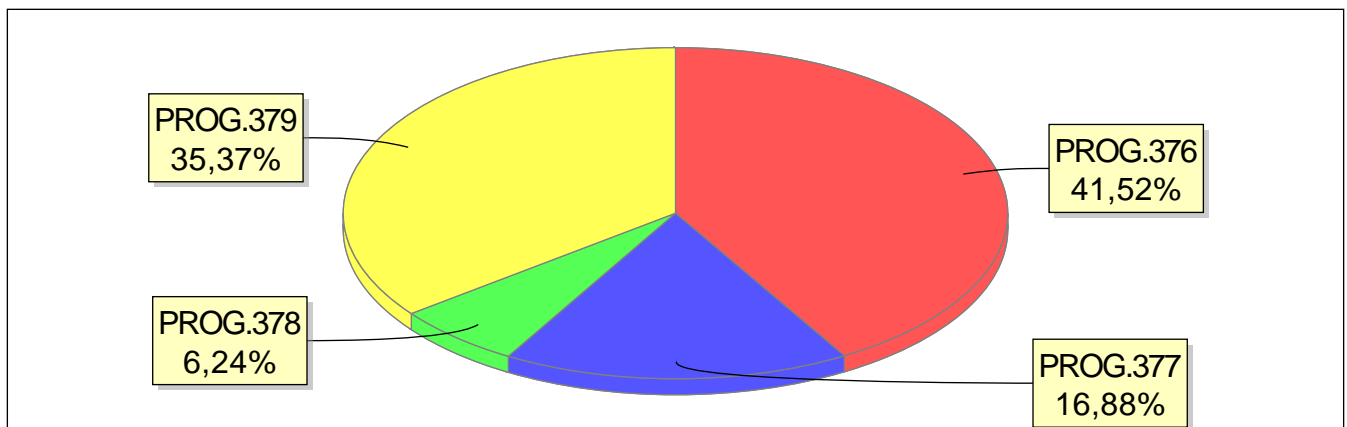
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



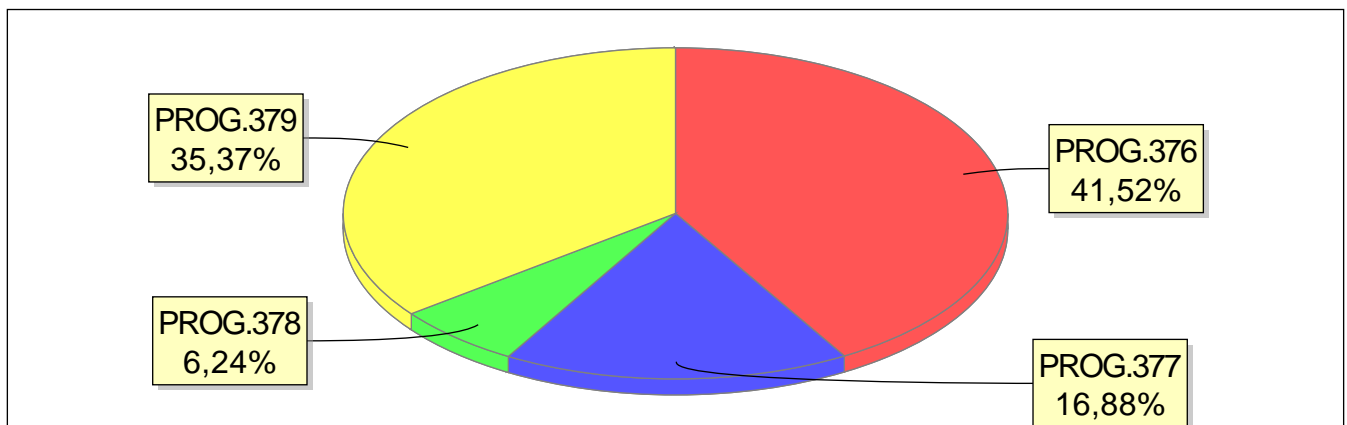
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
376	VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	819 485 000	819 485 000	3 340 000 000	3 340 000 000	4 159 485 000	4 159 485 000
377	DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	910 738 000	910 738 000	780 000 000	780 000 000	1 690 738 000	1 690 738 000
378	VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	455 299 000	455 299 000	170 000 000	170 000 000	625 299 000	625 299 000
379	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	3 183 478 000	3 183 478 000	360 000 000	360 000 000	3 543 478 000	3 543 478 000
<b>TOTAL</b>		<b>5 369 000 000</b>	<b>5 369 000 000</b>	<b>4 650 000 000</b>	<b>4 650 000 000</b>	<b>10 019 000 000</b>	<b>10 019 000 000</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT





**6. PROGRAMME 376**

VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES  
ET GEOLOGIQUES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**JEAN KISITO MVOGO**  
*Directeur des Mines*



## ■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est une matérialisation de l'option stratégique prise aujourd'hui dans la valorisation des ressources minières et géologiques. Il traduit la volonté de l'Etat de mettre en exploitation les grands gisements miniers découverts dans le pays.

Le programme de valorisation des ressources minières et géologiques comporte quatre actions opérationnelles. Il s'agit notamment :

- valorisation de la recherche géologique et minière;
- promotion de l'exploitation des ressources minières et géologiques;
- appui au développement des activités minières;
- sécurisation des sites miniers et géologiques.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Accroître la contribution des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Revenus issus de la délivrance des titres miniers	Mds	2015	4	2016	5
2	Nombres de réserves minières prouvées	nb	2014	5	2016	8

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Revenus issus de la délivrance des titres miniers	
Objectif	Accroître la contribution des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DG DG CAPAM SNPPK	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Revenus issus de la délivrance et de l'exploitation des mines pour le trésor public	
Unité de mesure	Milliards(Mds)	
Mode de calcul	CP	
Périodicité de la mesure	Semestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 4
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2016	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 6
	Année: 2017	Valeur: 6.5
	Année: 2018	Valeur: 7
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DM et DG	
Mode de collecte des données	Consultation des recettes de l'état	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINFI et DM	
Vérification/ Validation des données	DM et DG	
Service responsable de la synthèse des données	SDCM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SDCM	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombres de réserves minières prouvées	
Objectif	Accroître la contribution des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	PRECASEM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les réserves d'or, diamant, fer, et autres substances minérales importantes	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 04
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2016	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 8
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Cartes géologiques et minières	
Mode de collecte des données	Levés géophysiques et aéroportées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DG et PRECASEM	
Vérification/ Validation des données	DM	
Service responsable de la synthèse des données	DG ET DM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DM	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## — RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES
- ACTION 02:** APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIER
- ACTION 03:** AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER
- ACTION 04:** INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE
- ACTION 05:** SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIER
- ACTION 06:** CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES
- ACTION 07:** MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE NATIONALE

## — 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le secteur minier hors pétrole pourrait augmenter sa contribution au PIB pour améliorer la participation de ce secteur à la richesse nationale. A titre d'exemple, le projet « Fer de Mbalam » va générer plus de 50 000 milliards F CFA en 25 ans, avec un Taux de Rentabilité Interne de 27,4 %.

Il est logique que l'Etat investisse plus dans ledit secteur, qui peut efficacement participer à la lutte contre la pauvreté et à la relance économique.

Pour une meilleure opérationnalisation du programme ce dernier a été décliné en six (06) actions suivantes :

- appui au développement des activités d'exploitation des ressources minérales ;
- appui à la mise en uvre des grands projets ;
- amélioration de la gouvernance du secteur minier ;
- intensification de la recherche géologique et minière ;
- sécurisation des sites géologiques et miniers ;
- contrôle des activités minières et géologiques.

La déclinaison de ces actions en plusieurs activités, puis en un grand nombre de tâches, a abouti, de manière mathématique, aux chiffrages desdites tâches dont l'agrégation constitue le budget du programme 376 intitulé « Valorisation des ressources minières et géologiques. »

In fine, l'augmentation envisagée du budget alloué au MINMIDT est pertinente, à l'effet d'assurer de manière performante, le suivi, l'encadrement et les contrôles des activités minières en général. Avec la mise en exploitation prochaine des grands projets minier (fer de mbalam, bauxite de Minim-martap) pour ne citer que ceux là, il nous semble fort opportun que le MINMIDT se dote des moyens appropriés, pour faire face à de tels enjeux qui contribueront a l'émergence de notre pays.

### 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

#### APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES

Le Cameroun a mis en place en 2011, l'Opération de Renforcement des Réserves d'Or du Cameroun à travers laquelle le CAPAM doit déposer chaque année un stock d'or au Ministère des Finances. En 2013, un équivalent de 43,26 kg d'or en poudre a été déposé contre un équivalent de 14 085,96 gr d'or en poudre en 2014.

- Le CAPAM ne canalise que 5% de l'or produit par les artisans. 95% de l'or issu de l'artisanat minier s'écoule dans les circuits informels causant d'énormes pertes à l'État en matière de taxes, de traçabilité de la production pouvant impacter sur le PIB et le budget de la nation.

#### OBJECTIF 1. Accroître la production des substances minérales

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Quantité d'or canalisée dans les circuits formels par an	kg	2014	14,09	2016	60

#### ACTION 02

#### APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIERES

Le sous-sol Camerounais est extrêmement riche et varié. On n'y trouve des gisements d'importance mondiale reconnus (cobalt/nickel, rutile et bauxite), des gisements intéressants de fer, d'or, de diamant, de bauxite où d'uranium, etc. Pendant longtemps ces ressources minières n'ont pas été véritablement mises en valeur à une échelle industrielle. Elles ont plutôt été utilisées de façon marginale dans l'économie camerounaise. Dans le cadre de la nouvelle vision du développement, le gouvernement se propose d'accélérer la mise en exploitation des gisements découverts et ceux en cours d'exploration.

Au regard des retards accusés par certaines entreprises et des difficultés qu'elles rencontrent, il est impératif d'accompagner celles dont les résultats sont probants afin que les travaux tant annoncés puissent véritablement démarrer d'une part et procéder au retrait des permis de celles qui ne peuvent pas amener les travaux à terme ensuite, lancer des appels à manifestations d'intérêts pour rechercher des partenaires stratégiques. Le présent projet trouve alors son intérêt et sa justification dans le processus d'accompagnement technique de ces opérateurs.

#### OBJECTIF 1. Faciliter le démarrage effectif des grands projets miniers

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de rapport des conventions minières négociées dans le cadre des projets miniers mine	nb	2014	5	2016	5

**ACTION 03****AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER**

Les activités de cette action visent à assurer la gestion des titres miniers à travers le Cadastre, la mise en oeuvre du Programme de Renforcement des Capacités du Secteur Minier (PRECASEM) et la Certification des substances minérales par le Processus de Kimberley

**OBJECTIF 1.** Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de titre miniers attribués	nb	2014	126	2016	160

**ACTION 04****INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE**

Le territoire camerounais n'est couvert aujourd'hui qu'à 40% en termes de prospection géologique et minière. Cette action vise non seulement à poursuivre les activités de recherche, mais aussi à l'actualisation et la mise à disposition des opérateurs économiques, des informations existantes.

**OBJECTIF 1.** Améliorer l'information géologique et minière

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'indices miniers disponibles	%	2014	118	2016	136

**ACTION 05****SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERES**

La situation géographique du Cameroun, son climat et ses régimes hydrographiques, l'exposent à une forte prévalence des risques et catastrophes naturelles, qui se multiplient tout en se complexifiant avec les activités d'exploitations minières artisanales et des carrières, accompagnées des éboulements et glissements de terrain (Kambele, Bétaré Oya, Kette Colomine, Ngoura, Bafoussam, Dschang, Santchou...), ainsi que des inondations, avec des pertes en vies humaines et beaucoup de dégâts matériels. Les activités à mettre en oeuvre consistent en la réalisation des études sur les zones à risques, proposer des mesures visant à protéger les populations et effectuer la surveillance administrative des travaux d'exploration et d'exploitation.

**OBJECTIF 1.** Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités d'exploitation minière et géologiques

PROGRAMME 376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES  
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de sites miniers et géologiques sécurisés	%	2014	10	2016	70

**ACTION 06****CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES**

Le contrôle de l'activité minière et géologique a pour finalité de garantir le respect de la réglementation dans la mise en uvre des projets miniers, et la sécurisation des produits de l'exploitation en vue d'accroître les recettes et le ressources de l'État. Cette action assure la coordination du programme.

**OBJECTIF 1.** Assurer une meilleure mise en œuvre des activités minières et géologiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle	%	2014	80	2016	100

**ACTION 07****MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE NATIONALE**

Il s'agit de regrouper les activités du Centre de l'Information Géologique et Minière autour d'une action unique.

**OBJECTIF 1.** Promouvoir le secteur minier camerounais dans toutes ses composantes en vue d'attirer les investisseurs

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 nombre et catégories d'usagers/visiteurs recherchant l'information géologique et minière reçus au CIGM	%	2014	50	2016	150

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité d'or canalisée dans les circuits formels par an	
Objectif	Accroître la production des substances minérales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	01 - APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CAPAM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des mines, SNPPK	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-La production minière	
Unité de mesure	kilogramme (kg)	
Mode de calcul	dénombrement	
Périodicité de la mesure	mensuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 168
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Déclaration des opérateurs, Délégations départementales	
Mode de collecte des données	Descente de contrôle technique et administrative	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des mines, CAPAM, SNPPK	
Vérification/ Validation des données	Direction des mines et Direction de la Géologie	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-Direction des Activités Minières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Études et des Statistiques, INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	principe de déclaration de la production	
Modalités d'interprétation	compte de tous les éléments collecté surtout la production des carrières et des eaux minérales	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de rapport des conventions minières négociées dans le cadre des projets miniers mine	
Objectif	Faciliter le démarrage effectif des grands projets miniers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	02 - APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Mines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SPM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les rapports de réunion et analyses des experts	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Collecte des rapports des réunions, les audiences et les missions de terrain	
Périodicité de la mesure	Semestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des mines, Opérateurs	
Mode de collecte des données	Collecte des rapports des réunions, les audiences et les missions de terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Mines	
Vérification/ Validation des données	Relecture des rapports et réunion de concertation et de validation desdits rapports	
Service responsable de la synthèse des données	Service du Suivi de l'Exploitation minière	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Études et des Statistiques	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-	
Modalités d'interprétation	-	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de titre miniers attribués	
Objectif	Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	03 - AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-Direction du Cadastre Minier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de la Géologie	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Cartes géologiques et minière	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicité de la mesure	Mensuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 160.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Mines	
Mode de collecte des données	Dénombrement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SDCM	
Vérification/ Validation des données	Direction des Mines	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Mines	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Mines	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre d'indices miniers disponibles
Objectif	Améliorer l'information géologique et minière
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES
Action concernée par l'objectif	04 - INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Géologie
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	PRECASEM
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Les données de terrain de natures qualitative et quantitative
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Décompte
Périodicité de la mesure	Direction de la Géologie
Dernier résultat connu	Année: 2015   Valeur: 115
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016   Valeur: 136.0
Prévisions annuelles	Année: 2016   Valeur:
	Année: 2017   Valeur:
	Année: 2018   Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Direction de la Géologie
Mode de collecte des données	Après chaque campagne de terrain (02 campagnes par an)
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous Direction de la Prospection Géologique
Vérification/ Validation des données	Protocole scientifique de réalisation des campagnes de terrain
Service responsable de la synthèse des données	Service de la Reconnaissance du Sol et du Sous-sol ;
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Université de Yaoundé I
Coût de collecte et d'analyse	800 000 000 sur 03 ans
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Incertitude scientifique
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de sites miniers et géologiques sécurisés	
Objectif	Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités d'exploitation minière et géologiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	05 - SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des mines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	direction de la Géologie	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Recenser les sites miniers et géologiques disposant d'un dispositif de sécurisation	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de sites miniers et géologiques disposant d'un dispositif de sécurisation*100/Nombre de site miniers recensés	
Périodicité de la mesure	Semestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de la Géologie	
Mode de collecte des données	Descente de contrôle technique et administrative	
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données	Recenser les sites miniers et géologiques disposant d'un dispositif de sécurisation	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Géologie	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Géologie	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Le manque d'équipement	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle	
Objectif	Assurer une meilleure mise en œuvre des activités minières et géologiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	06 - CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Mines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DM;DG,CIGM;BNCAM,CAPAM,SNPK	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les résultats obtenus dans chaque action	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'activités prévues*100/Nombre d'activités réalisées	
Périodicité de la mesure	Mensuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports des activités DM;DG,CIGM;BNCAM,CAPAM,SNPK	
Mode de collecte des données	Consolidation des rapports et auto évaluation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DM;DG,CIGM;BNCAM,CAPAM,SNPK	
Vérification/ Validation des données	DM;DG,CIGM;BNCAM,CAPAM,SNPK	
Service responsable de la synthèse des données	DM;DG,CIGM;BNCAM,CAPAM,SNPK	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Inspection générale, Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	nombre et catégories d'usagers/visiteurs recherchant l'information géologique et minière reçus au CIGM
Objectif	Promouvoir le secteur minier camerounais dans toutes ses composantes en vue d'attirer les investisseurs
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	376 - VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES
Action concernée par l'objectif	07 - MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE NATIONALE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CIGM
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DM.DG
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	users looking for the geological and mining information
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	count
Périodicité de la mesure	biannual
Dernier résultat connu	Année: 2014      Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016      Valeur: 150.0
Prévisions annuelles	Année: 2016      Valeur: 150
	Année: 2017      Valeur: 300
	Année: 2018      Valeur: 500
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	registers documentation rooms(CIGM)
Mode de collecte des données	Operating records
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Geological and Mining Information Center
Vérification/ Validation des données	Validation geological syntheses presented by mining operators in the framework of applications for research permit files
Service responsable de la synthèse des données	CIGM
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CIGM
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

#### 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES	26 000 000	26 000 000	600 000 000	600 000 000	626 000 000	626 000 000
02	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIERES	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
03	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER	0	0	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
04	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE	18 000 000	18 000 000	2 690 000 000	2 690 000 000	2 708 000 000	2 708 000 000
05	SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERES	46 000 000	46 000 000	0	0	46 000 000	46 000 000
06	CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES	698 485 000	698 485 000	0	0	698 485 000	698 485 000
07	MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GEOLOGIQUE ET MINIERE NATIONALE	21 000 000	21 000 000	0	0	21 000 000	21 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>819 485 000</b>	<b>819 485 000</b>	<b>3 340 000 000</b>	<b>3 340 000 000</b>	<b>4 159 485 000</b>	<b>4 159 485 000</b>



## 7. PROGRAMME 377

DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA  
COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**Mr MINDJOS MOMENY Martin**  
*Directeur de l'Industrie*



## 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La volonté du Gouvernement camerounais de devenir un pays émergent, à l'horizon 2035, intègre un certain nombre d'objectifs dominants, dont celui d'un Nouveau Pays Industrialisé (NPI) qui se caractérise principalement par une industrialisation rapide, à travers une évolution accélérée du secteur manufacturier et une forte compétitivité de ses filières de production.

### OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Transformer les matières premières agricoles, minières et forestières à travers le développement des filières industrielles

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Indice de production industrielle des principales filières de transformation	%	2013	7	2016	10

### RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE
- ACTION 02:** APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES
- ACTION 03:** RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION
- ACTION 04:** PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL
- ACTION 05:** APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES
- ACTION 06:** DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS
- ACTION 07:** SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE

## 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Au Cameroun actuellement, l'industrie ne se limite qu'à quelques activités élémentaires : transformation des produits primaires, opérations de finissage, petite transformation. En outre, les plus grandes unités se présentent généralement comme de petites enclaves technologiques, n'ayant pratiquement aucun rapport d'échanges avec leurs voisines. La part de la production manufacturière dans le Produit Intérieur Brut (PIB), soit 11% reste encore faible et très loin des 23 à 24 % requis pour atteindre le stade de NPI. Par ailleurs, la structure des échanges extérieurs est dominée par les produits primaires.

Les faibles capacités de production et la vétusté des installations énergétiques actuelles freinent le développement des industries nationales, en même temps qu'elles ne constituent pas une incitation à investir dans un pays dont le potentiel hydroélectrique et gazier autorise pourtant de grands espoirs. Il

faut dire que cette tendance devra considérablement être inversée avec la mise en fonction des barrages de Lom Pangar, Memve'ele, Mekin et autres.

Ainsi, le défi d'accroître le poids du secteur de la transformation dans la formation du PIB, reste majeur pour notre pays. Le secteur secondaire, levier consacré à l'industrie et porteur de croissance, est quasiment inexistant.

En conséquence, pour inverser la tendance actuelle, l'industrie camerounaise doit présenter les caractéristiques suivantes :

- (i) des performances améliorées basées sur une plus grande maîtrise des pratiques technologiques ;
- (ii) des activités diversifiées formant désormais un intense réseau d'échanges intérieurs ;
- (iii) une grande compétitivité liée à une intensité différenciée des secteurs, en fonction de la compétitivité comparative vis-à-vis de l'extérieur, à travers la mise en place d'un véritable dispositif de normalisation et de promotion de la qualité ;

Sur le moyen terme, le MINMIDT entend, à travers le « Programme de diversification et Amélioration de la Compétitivité des filières industrielles », mettre l'accent sur :

- (i) la mise à niveau des entreprises ;
- (ii) le développement des filières à fort potentiel de croissance et de création d'emplois ;
- (iii) l'amélioration du climat des affaires ;
- (iv) le développement de la normalisation et de la qualité ;
- (v) le suivi de la mise en œuvre des grands projets industriels.

### ■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

#### PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

Un cadre incitatif à la diversification industrielle définira des stratégies et des options politiques pour le Cameroun en vue de promouvoir le développement industriel de celle-ci dans le nouvel environnement mondial. Les mesures gouvernementales qui visent à renforcer la compétitivité et les capacités des entreprises nationales et à promouvoir le changement structurel seront renforcées. En l'absence d'un cadre incitatif à la diversification industrielle, l'industrialisation ne peut s'engager dans un véritable changement structurel ; la transition d'une économie basée sur des activités à faible productivité vers une économie basée sur des activités à forte productivité est, selon les économistes, nécessaire pour assurer une croissance forte et durable ainsi qu'une réduction significative de la pauvreté. Un tel développement manufacturier ne peut se produire sans une intervention délibérée des pouvoirs publics, notamment en raison de l'existence de défaillances tant sur les marchés qu'en matière de coordination.

**OBJECTIF 1.** Rendre plus attractif le cadre de la transformation des matières premières.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Volume de nouveaux investissements en application de la loi sur les incitations	Mds	2014	200	2016	400
2	Taux d'évolution de l'investissement privé	%	2013	5,6	2016	6,2

**ACTION 02****APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES  
AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES**

La valorisation des ressources naturelles et agricoles renforcera la capacité des institutions publiques, communautaires et privées en matière de gestion des ressources naturelles à travers la mise en place des cadres de concertation et des mécanismes de règlement de conflits, l'orientation, la formation et l'équipement des institutions publiques et communautaires impliquées dans la gestion des ressources naturelles. La valorisation des ressources naturelles et agricoles augmentera la productivité des ressources naturelles ainsi que sa transformation au Cameroun sur une base durable.

**OBJECTIF 1. Augmenter le nombre des industries de transformation des matières premières**

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Évolution de la valeur ajoutée en volume de l'Industrie .Cacao Café Thé; Sucre	%	2014	14	2016	16

**ACTION 03****RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX  
ACTIVITES DE TRANSFORMATION**

En matière d'infrastructures de soutien à la croissance et investissement notamment dans les domaines des structures industrielles, d'énergie, le Cameroun connaît un déficit. L'insuffisance quantitative et qualitative d'infrastructures de soutien, notamment les zones aménagées, entrave la croissance de l'investisseur. L'Aménagement des zones économiques rendra le Cameroun un pays attractif à l'investisseur. Cet objectif constitue un enjeu essentiel pour promouvoir les échanges, réduire les coûts de production, renforcer la compétitivité de l'économie Camerounaise.

**OBJECTIF 1. Accroître l'accès des investisseurs aux infrastructures de production industrielle**

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Rang dans le classement international du « Doing Business »	Nbp	2014	158	2016	148

**ACTION 04****PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL**

La protection et la sécurisation du tissu industriel constituent une mission dévolue au MINIMIDT. Elle est mise en uvre à travers des contrôles techniques et administratifs réalisés par les agents du ministère dans les établissements classés. Cette action est génératrice de revenus pour l'État. Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, l'état a entrepris d'harmoniser les inspections. A cet effet le Comité interministériel des inspections a été mis en place et les activités de cette action seront menées

conjointement avec le MINSANTE, le MINTOURL, et le MINEPDED.

**OBJECTIF 1.** Réduire les risques et prévenir les accidents et catastrophes liées aux activités industrielles

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accidents et de catastrophes dans les installations industrielles	%	2014	70	2016	40

**ACTION 05**

**APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES**

En matière d'infrastructure de qualité d'énergie le Cameroun n'en dispose qu'en nombre limité. L'insuffisance quantitative et qualitative d'infrastructure de qualité entrave à la croissance du pays. L'appui à la compétitivité des filières industrielles fera du Cameroun un pays attractif à l'investissement. Cette objectif constitue un enjeu essentiel pour promouvoir les échanges, attirer les investisseurs, renforcer la compétitivité de l'économie Camerounais ainsi que améliorer la qualité des produits Camerounais.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la compétitivité des filières industrielles

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Indice Générale de la production industrielle (IPI)	Rg	2014	140,3	2016	143

**ACTION 06**

**DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS**

Cette action regroupe les activités des structures en charge de la normalisation et de la qualité. L'Agence de Normalisation et de la Qualité (ANOR) et la Division du Développement de la Qualité(DDQ) en sont les principaux acteurs. Il s'agit :

- de soutenir l'élaboration des normes dans les différents secteurs d'activité;
- de développer l'infrastructure qualité nationale à travers l'élaboration et la mise en vvre de la politique et de la stratégie nationale de promotion et de développement de la qualité;
- de suivre les activités de la commission du Codex alimentarius.

**OBJECTIF 1.** Améliorer le système de normalisation et de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de normes élaborées ou mises à jour	nb	2015	1 800	2016	2 000
2	Taux d'application et d'utilisation des normes codex	%	2014	10	2016	25

**ACTION 07****SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE**

Cette action vise à améliorer le rendement du personnel en charge des activités des mines afin d'atteindre l'objectif du programme

**OBJECTIF 1.** Assurer une meilleure mise en œuvre des activités industrielles de la normalisation et de la qualité

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle	%	2013	40	2016	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Volume de nouveaux investissements en application de la loi sur les incitations	
Objectif	Rendre plus attractif le cadre de la transformation des matières premières.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	01 - PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	API	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Montant des investissements issus des incitations	
Unité de mesure	Milliards(Mds)	
Mode de calcul	Somme des montants à investir	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 4000
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 400.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 400
	Année: 2017	Valeur: 450
	Année: 2018	Valeur: 600
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Les conventions signées dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur les incitations	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports de l'API	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	API	
Vérification/ Validation des données	Ministre/SG	
Service responsable de la synthèse des données	API	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Évolution de la valeur ajoutée en volume de l'Industrie .Cacao Café Thé; Sucre	
Objectif	Augmenter le nombre des industries de transformation des matières premières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	02 - APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'industrie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	INS	
Périodicité de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 16.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	INS	
Mode de collecte des données	Consultation des comptes nationaux	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'industrie	
Vérification/ Validation des données	INS	
Service responsable de la synthèse des données	INS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de l'industrie	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	ra	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Rang dans le classement international du « Doing Business »	
Objectif	Accroître l'accès des investisseurs aux infrastructures de production industrielle	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'industrie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	ras	
Unité de mesure	Nombres de points en plus(Nbp)	
Mode de calcul	RAS	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 148.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Banque mondiale	
Mode de collecte des données	ras	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Banque mondiale	
Vérification/ Validation des données	ras	
Service responsable de la synthèse des données	ras	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'accidents et de catastrophes dans les installations industrielles	
Objectif	Réduire les risques et prévenir les accidents et catastrophes liées aux activités industrielles	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	04 - PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'industrie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	MINEPDED MINSANTE MINTOUL	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'accidents et de catastrophes enregistrées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'accidents divisé par le nombre d'installations industrielles	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de l'industrie	
Mode de collecte des données	Missions d'inspection	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'industrie	
Vérification/ Validation des données	Comité national des inspections	
Service responsable de la synthèse des données	SDRI	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de normes élaborées ou mises à jour	
Objectif	Améliorer le système de normalisation et de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	06 - DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	ANOR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Standards elaborated by ANOR	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	count	
Périodicité de la mesure	biannual	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 2000.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	ANOR	
Mode de collecte des données	exploit ANOR reports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	ANOR	
Vérification/ Validation des données	ANOR	
Service responsable de la synthèse des données	ANOR	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	ANOR	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'application et d'utilisation des normes codex	
Objectif	Améliorer le système de normalisation et de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	06 - DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDQ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Application des normes Codex	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de normes codex appliquées/Nombre de norme total	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 25
	Année: 2017	Valeur: 35
	Année: 2018	Valeur: 45
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DDQ -CNCOSAC	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDQ, ANOR, CNCOSAC	
Vérification/ Validation des données	CNCOSAC	
Service responsable de la synthèse des données	CNCOSAC	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DDQ	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle	
Objectif	Assurer une meilleure mise en œuvre des activités industrielles de la normalisation et de la qualité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	377 - DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	
Action concernée par l'objectif	07 - SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Suivi de l'exécution des activités	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Activités réalisées divisées activité planifiées	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport des activités	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsable de Programme: DI	
Vérification/ Validation des données	CONTROLEUR DE GESTION	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE	36 000 000	36 000 000	170 000 000	170 000 000	206 000 000	206 000 000
02	APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES	17 000 000	17 000 000	230 000 000	230 000 000	247 000 000	247 000 000
03	RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION	18 000 000	18 000 000	120 000 000	120 000 000	138 000 000	138 000 000
04	PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	65 000 000	65 000 000	0	0	65 000 000	65 000 000
05	APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	22 000 000	22 000 000	200 000 000	200 000 000	222 000 000	222 000 000
06	DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS	50 000 000	50 000 000	60 000 000	60 000 000	110 000 000	110 000 000
07	SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE	702 738 000	702 738 000	0	0	702 738 000	702 738 000
<b>TOTAL</b>		<b>910 738 000</b>	<b>910 738 000</b>	<b>780 000 000</b>	<b>780 000 000</b>	<b>1 690 738 000</b>	<b>1 690 738 000</b>



## 8. PROGRAMME 378

VALORISATION DES INVENTIONS,  
INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS  
DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**Madame NNOKO née KOUBITOBO BATISSECK Magui**  
*Directeur du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle*  
**Angele**



## 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans la déclaration de sa politique du développement technologique, le Gouvernement ambitionne de relever le défi du développement de la créativité, de la valorisation et la promotion des innovations technologiques et des produits de la recherche, qui constituent des fondements pour une industrialisation réelle.

La promotion et la valorisation des innovations technologiques connaîtront une plus grande visibilité avec la finalisation et la validation prochaine de la stratégie nationale de développement technologique. En matière de protection et de propriété intellectuelle, malgré l'appartenance du Cameroun à la plupart des organisations internationales de PI, l'insuffisance des ressources humaines et matérielles qualifiées justifie le manque d'efficacité de ces activités.

En ce qui concerne l'innovation technologique, les entreprises industrielles (agroalimentaires et manufacturières) utilisent très peu les résultats de la recherche aussi bien locale qu'internationale (13 % a peine utilisés). Cette proportion atteint seulement 2,2 % d'entreprises ayant acquis des services de recherche et développement. A titre indicatif, l'agriculture est le secteur où les résultats des centres de recherche sont les plus utilisés du fait d'une politique de vulgarisation poussée.

Pour le MINMIDT et particulièrement, la DDTPI, l'ancrage de ses actions dans le domaine prend référence dans le DSCE, en son paragraphe 227, relatif à la promotion des innovations technologiques qui stipule que : « le Gouvernement entend se doter d'une stratégie de développement technologique et de propriété intellectuelle, axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle (ii), la mise en uvre des structures d'appui au développement technologique (iii), la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel ».

Le programme de valorisation des inventions, innovations technologiques et actifs de la propriété industrielle, vise à orienter l'outil de production camerounais vers des technologies innovantes et de productions plus compétitives.

Pour mettre en uvre le programme susmentionné, le MINMIDT entend déployer au cours de la période 2015 - 2017, cinq (05) actions énoncées ci-dessous :

- 1.l'élaboration et mise en uvre d'un cadre stratégique et juridique ;
- 2.la promotion des technologies et appui au prototypage ;
- 3.la protection et la promotion des actifs de la propriété industrielle ;
- 4.l'appui à la mise en place des parcs technologiques de référence (technopoles) ;
- 5.la mise en uvre des activités de développement technologique et de la P.I.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle valorisés

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Nombre d'actifs valorisés par an	nb	2014	4	2016	10

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'actifs valorisés par an	
Objectif	Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle valorisés	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	378 - VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	ddtpi	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Marques, indications géographiques, brevets,	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicité de la mesure	Semestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 3
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2016	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 10
	Année: 2017	Valeur: 10
	Année: 2018	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité de la Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDTPI	
Vérification/ Validation des données	Enquêtes technologiques, JTN	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de la Propriété Industrielle	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction de la Propriété Industrielle	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE
- ACTION 02:** PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE
- ACTION 03:** PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
- ACTION 04:** APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)
- ACTION 06:** MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI

## ■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Malgré des avancées importantes dans certains secteurs, les autorités camerounaises sont conscientes que la mise en place des stratégies sectorielles dans la plupart des secteurs n'a pas résolu de manière substantielle, les nombreux problèmes auxquels est confronté le secteur productif créateur de la valeur ajoutée.

Pour remédier à la situation sus évoquée, le Cameroun doit tirer profit de la mondialisation des marchés et s'arrimer aux mutations technologiques, afin de moderniser l'outil de production par la mise en place d'entreprises aux technologies performantes, respectueuses de l'environnement, créatrices d'emplois, des biens et services à forte valeur ajoutée.

Cette dynamique devra s'appuyer sur un système de développement technologique puissant, qui

- identifie les besoins technologiques locaux à la lumière des exigences internationales;
- favorise le transfert de technologies et permet la maîtrise de l'information technologique, afin de générer un secteur entrepreneurial compétitif ;
- crée des pôles d'excellence technologiques, qui permettent de développer de façon efficiente, des entreprises innovantes, dont les produits sont compétitifs ;
- met en place d'un cadre juridique et institutionnel pertinent de protection, promotion et valorisation des actifs de propriété industrielle individuels ou communautaires créateurs de richesses ;
- fait de la propriété industrielle un véritable moteur de développement économique ;
- s'appui sur la formation, la sensibilisation et la mise en réseau des utilisateurs des actifs de propriété industrielle, tels que les universités, les industries, les instituts de recherche-développement, les petites et moyennes entreprises, les chambres consulaires de commerce, d'industrie et d'agriculture, les administrations concernées par la propriété intellectuelle.

### 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE

Cette action vise à définir un cadre légal et réglementaire en vue d'encadrer les activités relatives au développement technologique et à la propriété industrielle. L'objectif étant d'une part de permettre au Cameroun de s'arrimer aux évolutions technologiques actuelles, et d'autre part d'utiliser la propriété industrielle comme outil de développement économique.

**OBJECTIF 1.** Renforcer le cadre juridique, réglementaire et stratégique du développement technologique et de la propriété industrielle

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de projets de loi et textes d'application élaborés et transmis à la très haute hiérarchie	nb	2014	4	2016	6

#### ACTION 02

##### PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE

Cette action vise à présenter et promouvoir le savoir faire, des chercheurs isolés, des centres de recherche et technologiques, des universités, des industries et des PME en matière de technologies innovantes. En outre, elle ambitionne de produire des prototypes des innovations technologiques ou des technologies utiles identifiées, afin de permettre leur production industrielle.

**OBJECTIF 1.** Intensifier la promotion et la valorisation des technologies

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de technologies valorisées par an	nb	2014	4	2017	10

#### ACTION 03

##### PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Cette action vise à assurer l'accroissement du nombre d'actifs de propriété industrielle protégé et à développer des mécanismes de protection des droits communautaires à forte valeur économique, tels que les indications géographiques et les marques collectives.

**OBJECTIF 1.** Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle protégés

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'actifs de la propriété industrielle protégés	nb	2014	260	2016	310

**ACTION 04****APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE  
(TECHNOPOLES)**

Cette action vise à mettre en place des parcs technologiques de référence, dans les domaines prioritaires, afin de développer de façon efficiente, des entreprises innovantes, dont les produits seront compétitifs tant sur le plan technologique, qualitatif que commercial. Il s'agit de mettre en collaboration directe, généralement sur un même site les différents acteurs des activités économiques, dont les entreprises, les centres de recherche et université, les interfaces commerciales. Ce projet pourra se faire avec l'appui des partenaires techniques dont les résultats des études sollicitées dans le présent programme représenteront des outils de négociation importants.

**OBJECTIF 1.** Poursuivre la mise en place des technopoles (phase 2,3)

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Etat d'avancement des travaux(Phase)	Ph	2014	1	2016	2

**ACTION 06****MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI**

Cette action consiste à soutenir la mise en oeuvre des activités de la Direction du Développement Technologique et la Propriété Industrielle. Il est également question d'améliorer le fonctionnement et la performance des services de la DDTPI.

**OBJECTIF 1.** Assurer la bonne mise en œuvre des activités de développement technologique et de la PI

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle	%	2014	89	2016	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de projets de loi et textes d'application élaborés et transmis à la très haute hiérarchie	
Objectif	Renforcer le cadre juridique, réglementaire et stratégique du développement technologique et de la propriété industrielle	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	378 - VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	
Action concernée par l'objectif	01 - ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Textes juridiques élaborés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 04
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 6
	Année: 2017	Valeur: 5
	Année: 2018	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAJ,IG	
Mode de collecte des données	DDTPI;DAJ	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDTPI;DAJ	
Vérification/ Validation des données	DAJ,IG	
Service responsable de la synthèse des données	DDTPI;DAJ	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de technologies valorisées par an	
Objectif	Intensifier la promotion et la valorisation des technologies	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	378 - VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	
Action concernée par l'objectif	02 - PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SDDT	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les inventions camerounaises utilisées par l'industrie locale	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2017	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité de la Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activité de la DDTPi	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction du Développement Technologique	
Vérification/ Validation des données	SDDT	
Service responsable de la synthèse des données	SDDT	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SDDT	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'actifs de la propriété industrielle protégés	
Objectif	Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle protégés	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	378 - VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	
Action concernée par l'objectif	03 - PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SDPI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Marques, indications géographiques, inventions	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 260
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 310.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 310
	Année: 2017	Valeur: 370
	Année: 2018	Valeur: 420
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité de la Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports de la DDTPPI	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Exploitation des rapports et réunions de coordination	
Vérification/ Validation des données	DDTPPI	
Service responsable de la synthèse des données	DTPPI	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Etat d'avancement des travaux(Phase)	
Objectif	Poursuivre la mise en place des technopoles (phase 2,3)	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	378 - VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	
Action concernée par l'objectif	04 - APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDTPI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Résultat des études et autres travaux	
Unité de mesure	Phase de réalisation(Ph)	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité de la Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle Rapport de l'ONUDI	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction de la Propriété Industrielle	
Vérification/ Validation des données	Vérification documentaire et sur site	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction du Développement Technologique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Contrôleur de gestion du programme 3	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucune identifiée	
Modalités d'interprétation	Interprétation classique	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle	
Objectif	Assurer la bonne mise en œuvre des activités de développement technologique et de la PI	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	378 - VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	
Action concernée par l'objectif	06 - MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDTPI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les résultats obtenus dans chaque action	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'activités prévues*100/Nombre d'activités réalisées	
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 22
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports des activités DDTPI	
Mode de collecte des données	Consolidation des rapports semestriel et auto évaluation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDTPI	
Vérification/ Validation des données	Cellule de Suivi	
Service responsable de la synthèse des données	DDTPI	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SG/Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE	15 000 000	15 000 000	0	0	15 000 000	15 000 000
02	PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE	58 000 000	58 000 000	120 000 000	120 000 000	178 000 000	178 000 000
03	PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	42 000 000	42 000 000	0	0	42 000 000	42 000 000
04	APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)	10 000 000	10 000 000	50 000 000	50 000 000	60 000 000	60 000 000
06	MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI	330 299 000	330 299 000	0	0	330 299 000	330 299 000
<b>TOTAL</b>		<b>455 299 000</b>	<b>455 299 000</b>	<b>170 000 000</b>	<b>170 000 000</b>	<b>625 299 000</b>	<b>625 299 000</b>



## 9. PROGRAMME 379

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL  
DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET  
DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**Mr NDANA MEKOGO Raymond**  
*Directeur des Affaires Générales*



## ■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Du fait de sa création récente, le MINIMIDT est confronté à plusieurs difficultés notamment :

- l'insuffisance et l'exiguïté des locaux tant au niveau des organes centraux, déconcentrés que sous tutelles ;
- le manque du matériel et des mobiliers de bureau qualitatif ;
- l'absence d'un système d'information moderne;
- l'insuffisance de personnel en quantité et en qualité.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINMIDT.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINMIDT	%	2014	90	2016	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINMIDT	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINMIDT.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Reports of all departments and programs	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Number of planned activities * 100 / Number of activities	
Périodicité de la mesure	ANNUAL	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 80
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2016	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 100
	Année: 2017	Valeur: 100
	Année: 2018	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Budget execution report	
Mode de collecte des données	Budget execution controls	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	PPBS/DAG	
Vérification/ Validation des données	Celsui	
Service responsable de la synthèse des données	PPBS/DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Celsui /Comité PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT
- ACTION 02:** ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANNIFICATION AU MINMIDT
- ACTION 03:** GESTION FINANCIÈRE ET BUDGETAIRE AU MINMIDT
- ACTION 04:** DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINMIDT
- ACTION 05:** AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINMIDT
- ACTION 06:** DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 07:** DÉVELOPPEMENT DES TIC AU MINMIDT
- ACTION 08:** CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT
- ACTION 09:** CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT
- ACTION 10:** COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT
- ACTION 11:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT

## ■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie du programme support consiste à:

- l'amélioration du cadre et des conditions de travaux à travers la construction, la réhabilitation des bâtiments, l'acquisition du matériel et du mobilier de bureau ;
- la formation du personnel et la gestion des ressources humaines afin de renforcer les capacités du personnel et assurer la gestion de la carrière, de la solde et des pensions;
- l'élaboration des textes juridiques et la défense de l'état en justice en ce qui concerne le sous-secteur;
- la coordination et le suivi des activités des services;
- la préparation, le suivi de l'exécution financière et physique du budget;
- la promotion de la politique du gouvernement dans les secteurs des mines, de l'industrie et du développement technologique;
- La gestion documentaire;
- Le développement des TIC à travers la mise en place des réseaux locaux et interconnectés, puis les services informatiques permettant le partage rapide de l'information;

Suite à l'harmonisation des programmes supports, ce programme comporte 11 actions.

## ■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

**ACTION 01****COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT**

Cette action consiste à assurer le suivi et la gestion harmonieuse et efficace des programmes du MINMIDT conformément au texte organique

- OBJECTIF 1.** Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINMIDT

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle	%	2014	70	2016	100

**ACTION 02****Etudes stratégiques et planification au MINMIDT**

Le MINMIDT s'est dotée en 2010 de sa stratégie sectorielle afin de disposer d'un outil de planification de ses activités en cohérence avec le DSCE. Au regard des nouvelles réformes apportées, son actualisation se trouve être incontournable en collaboration avec tous les acteurs du secteur industries et service.

Cette action vise ainsi à assurer la mise en place d'outils de référence stratégiques et programmatiques. Elle doit également permettre d'assurer la maturation des projets du MINMIDT, la constitution d'une banque de projets matures et le suivi des projets en cours d'exécution. Les activités sont essentiellement pilotées par la Division des Études, des Projets et de la Coopération(DEPCO).

- OBJECTIF 1.** Promouvoir la planification et meilleure mise en œuvre de la stratégie ministérielle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles par an	nb	2014	3	2016	3

**ACTION 03****Gestion financière et budgétaire au MINMIDT**

Cette action consiste à suivre la mise en œuvre du budget; contrôler son exécution physique et assurer la mise en application de la réforme de la gestion des finances publiques. Ces activités sont essentiellement pilotées par le Comité PPBS du MINMIDT et la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget).

- OBJECTIF 1.** Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'outils de la chaîne PPBS disponibles par	nb	2014	6	2016	6

**ACTION 04****Développement du système d'information statistique au MINMIDT**

Cette action doit permettre de disposer des données statistiques fiables relatives aux activités minières, industrielles et de développement technologiques. Il est question de mettre en place des banques et bases de données statistiques qui permettront entre autre de renseigner la chaîne de résultat du MINMIDT à travers le renseignement des indicateurs des programmes et des actions. Les données sont consolidées par la Cellule des Études et des Statistiques

**OBJECTIF 1. Améliorer le dispositif statistique du MINMIDT**

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'annuaire statistiques produit par an	nb	2015	1	2016	1

**ACTION 05****Amélioration du cadre de travail au MINMIDT**

Cette action consiste à l'amélioration du cadre et des conditions de travaux à travers la construction, la réhabilitation des bâtiments, l'acquisition du matériel et du mobilier de bureau, l'acquisition du matériel roulant.

**OBJECTIF 1. Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats**

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	volume des investissement en construction, rehabilitation et equipement	%	2014	10	2016	20

**ACTION 06****DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

Cette action consiste à assurer la gestion des ressources humaines de l'état conformément au décret N°079/2012 portant régime de la déconcentration. Ces activités sont assurées par la Direction des Affaires Générales (Sous-direction des Personnels de la Solde et des Pensions et Cellule de Gestion du Projet SIGIPES) . elle permet aussi d'améliorer le rendement du personnel de par des formations et séminaires de renforcement des capacités.

**OBJECTIF 1. Renforcement des capacités du personnel et gestion de la carrière et de la solde**

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de production annuel des actes de carrières, solde et pensions	%	2014	80	2016	100
2	Taux de réalisation du plan de formation annuel	%	2014	50	2016	100

**ACTION 07****Développement des TIC au MINMIDT**

Cette action doit assurer la mise en uvre de l'e-government au MINMIDT. De ce fait elle doit permettre la mise en place d'un système d'information sécurisé, et efficace. Ces activités sont essentiellement menées par la Cellule Informatique

**OBJECTIF 1.** Améliorer la performance du MINMIDT, par l'utilisation des TIC.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accessibilité aux TIC	%	2014	20	2016	80

**ACTION 08****CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT**

Les activités à mener dans le cadre de cette action doivent permettre d'évaluer la performance, contrôler le fonctionnement des services par rapport aux objectifs fixés. L'inspection Générale est la structure responsable de cette action. La mise en uvre de la stratégie de lutte contre la corruption est également concernée.

**OBJECTIF 1.** Assurer une gestion efficiente des ressources

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau d'atteinte des objectifs des résultats	%	2014	80	2016	100

**ACTION 09****CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT**

Cette action vise essentiellement à :

- assurer le respect de la légalité et de la régularité juridique des actes engageant le ministère;
- l'élaboration des textes normatifs en relation avec les directions techniques;
- la représentation et la défense des intérêts de l'état en justice.

Il n'est pas superflu de noter que les activités de cette action sont menées par la Division des Affaires Juridique en collaboration avec les structures techniques.

**OBJECTIF 1.** Optimiser la production / présentation des textes juridiques et la gestion du contentieux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	pourcentage de textes et de conclusions juridiques élaborés	%	2014	70	2016	100

**ACTION 10****COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT**

Cette action consiste à mettre en uvre la stratégie de communication du gouvernement au sein du MINMIDT. Ces activités sont menées par la Cellule de la Communication en collaboration avec la Cellule de la Traduction.

**OBJECTIF 1.** Promouvoir la politique du gouvernement dans les secteurs des mines, de l'industrie, du développement technologique et de la qualité

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombres des supports issus de la réalisation des activités par an	nb	2014	37	2016	60

**ACTION 11****GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT**

Cette action consiste à veiller à la célérité dans le traitement des dossiers, centraliser les archives et gérer la documentation du Ministère. Ses activités sont menées par la Sous - Direction de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité de la gestion documentaire au MINMIDT

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage de documents classés selon le plan de classement	nb	2014	5	2016	50

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle	
Objectif	Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINIMIDT	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de Suivi	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapport des structures	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre activités réalisées X 100/Nombre d'activités inscrites dans la feuille de route	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 85
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 100
	Année: 2017	Valeur: 100
	Année: 2018	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport des structures	
Mode de collecte des données	Réunions d'évaluation de la feuilles(2 fois par mois);Exploitation des pièces justificatives de réalisation des activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi	
Vérification/ Validation des données	Cellule de Suivi	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'outils de la chaîne PPBS disponibles par	
Objectif	Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	03 - Gestion financière et budgétaire au MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, des Projets et de la Coopération	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Extrants issus de la chaîne PPBS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 6
	Année: 2017	Valeur: 6
	Année: 2018	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'annuaire statistiques produit par an	
Objectif	Améliorer le dispositif statistique du MINMIDT	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	04 - Développement du système d'information statistique au MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule des études et statistiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données statistiques collectées et traités	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 1.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 1
	Année: 2017	Valeur: 1
	Année: 2018	Valeur: 1
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	volume des investissement en construction, rehabilitation et equipement	
Objectif	Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	05 - Amélioration du cadre de travail au MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes les délégations départementales et régionales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Travaux de réhabilitation et matériel acquis	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Budget alloué aux réhabilitations et équipements/ Demande pertinentes des services	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 25
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 60
	Année: 2017	Valeur: 60
	Année: 2018	Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports des services	
Mode de collecte des données	Suivi de l'exécution du BIP	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	DAG	
Service responsable de la synthèse des données	DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau d'atteinte des objectifs des résultats	
Objectif	Assurer une gestion efficiente des ressources	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	08 - CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Inspection Générale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapport d'audit des structures	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'activités réalisée *100/Nombres d'activités proramées	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 100
	Année: 2017	Valeur: 100
	Année: 2018	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	pourcentage de textes et de conclusions juridiques élaborés	
Objectif	Optimiser la production / présentation des textes juridiques et la gestion du contentieux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	09 - CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Affaires Juridiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes les structures techniques	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapports des activités de la DAJ	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de textes juridiques produits/Nombre d'actions juridiques enclenchées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur:
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports DAJ	
Mode de collecte des données	Exploitation du rapport de la DAJ	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAJ	
Vérification/ Validation des données	DAJ	
Service responsable de la synthèse des données	DAJ	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombres des supports issus de la réalisation des activités par an	
Objectif	Promouvoir la politique du gouvernement dans les secteurs des mines, de l'industrie, du développement technologique et de la qualité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	10 - COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CELCOM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELTRAD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Supports produits, cérémonies à organiser, campagnes de communication à mener, publiereportages, journaux, magazines, micros programmes audiovisuels, films institutionnels.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre de supports produits, de cérémonies à organiser, de campagnes de communication à mener, de publiereportages, de journaux, de magazines, de micros programmes audiovisuels, de films institutionnels.	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 37
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 60
	Année: 2017	Valeur: 60
	Année: 2018	Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CELCOM	
Mode de collecte des données	Supports produits, cérémonies à organiser, campagnes de communication à mener, publiereportages, journaux, magazines, micros programmes audiovisuels, films institutionnels.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CELCOM	
Vérification/ Validation des données	CELCOM	
Service responsable de la synthèse des données	CELCOM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CELCOM	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage de documents classés selon le plan de classement	
Objectif	Améliorer la qualité de la gestion documentaire au MINMIDT	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	379 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
Action concernée par l'objectif	11 - GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SDACL	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Classement des archives et recherche des dossiers	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre de dossiers classés * 100 / Nombre de dossiers reçu à la SDACL	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2016	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 35
	Année: 2017	Valeur: 60
	Année: 2018	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT	2 159 980 000	2 159 980 000	0	0	2 159 980 000	2 159 980 000
02	Etudes stratégiques et planification au MINMIDT	104 234 000	104 234 000	40 000 000	40 000 000	144 234 000	144 234 000
03	Gestion financière et budgétaire au MINMIDT	130 000 000	130 000 000	0	0	130 000 000	130 000 000
04	Développement du système d'information statistique au MINMIDT	10 000 000	10 000 000	15 000 000	15 000 000	25 000 000	25 000 000
05	Amélioration du cadre de travail au MINMIDT	81 000 000	81 000 000	235 000 000	235 000 000	316 000 000	316 000 000
06	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	343 000 000	343 000 000	70 000 000	70 000 000	413 000 000	413 000 000
07	Développement des TIC au MINMIDT	46 500 000	46 500 000	0	0	46 500 000	46 500 000
08	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT	95 589 000	95 589 000	0	0	95 589 000	95 589 000
09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT	110 675 000	110 675 000	0	0	110 675 000	110 675 000
10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT	85 500 000	85 500 000	0	0	85 500 000	85 500 000
11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT	17 000 000	17 000 000	0	0	17 000 000	17 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>3 183 478 000</b>	<b>3 183 478 000</b>	<b>360 000 000</b>	<b>360 000 000</b>	<b>3 543 478 000</b>	<b>3 543 478 000</b>

**ANNEXE**  
**TABLEAU DE BUDGETISATION**



**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 9	<b>PRODUCTION ET COMMERCE</b>	<b>10 019 000</b>	<b>10 019 000</b>
Fonction 91	<b>Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi</b>	<b>3 543 478</b>	<b>3 543 478</b>
Programme 379	<b>GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE</b>	<b>3 543 478</b>	<b>3 543 478</b>
Action 02	<b>Etudes stratégiques et planification au MINMIDT</b>	<b>144 234</b>	<b>144 234</b>
Article 33 00 06	<b>DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION</b>	<b>135 234</b>	<b>135 234</b>
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	40 000	40 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	21 274	21 274
6217	Indemnités liées au statut général	3 878	3 878
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 055	1 055
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	5 314	5 314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	3 380	3 380
6228	Avantages en nature liés à la fonction	1 333	1 333
6268	Primes pour travaux spéciaux	13 000	13 000
Article 34 00 11	<b>Unité de Suivi de l'Exécution du BIP et de la Chaîne PPBS</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Action 03	<b>Gestion financière et budgétaire au MINMIDT</b>	<b>130 000</b>	<b>130 000</b>
Article 34 00 11	<b>Unité de Suivi de l'Exécution du BIP et de la Chaîne PPBS</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 34 00 12	<b>SOUS-DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL ET DE LA MAINTENANCE</b>	<b>68 000</b>	<b>68 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	20 000	20 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 60	<b>Commission des marchés</b>	<b>37 000</b>	<b>37 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Action 04	<b>Développement du système d'information statistique au MINMIDT</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Article 33 00 06	<b>DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2079	Autres études sectorielles	15 000	15 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Action 05	<b>Amélioration du cadre de travail au MINMIDT</b>	<b>316 000</b>	<b>316 000</b>
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>236 000</b>	<b>236 000</b>
Paragraphe 2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	50 000	50 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
2238	Rénovation, gros entretien d'immeubles résidentiels ou de rapport	35 000	35 000
2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	30 000	30 000
2281	Achats de véhicules à 2 roues (motos, mobylettes, bicyclettes, etc.)	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	16 000	16 000
6153	Loyers des immeubles des services publics	50 000	50 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 10 100	<b>Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Adamaoua à Ngaoundéré</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 44 13 130	<b>Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Extrême-Nord à Maroua</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	5 000	5 000
Article 44 16 160	<b>Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord-Ouest à Bamenda</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
Article 45 10 05	<b>Délégation Départementale du IMIDT du Djerem</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
Article 45 10 15	<b>Délégation Départementale IMIDT du Mayo-Banyo</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 000	4 000
Article 45 11 20	<b>Délégation Départementale IMIDT du Mbam et Kim</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 000	4 000
Article 45 11 25	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Afamba</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
Article 45 11 30	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Akono</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
Article 45 12 10	<b>Délégation Départementale IMIDT du Haut-Nyong</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	5 000	5 000
Article 45 12 15	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Kadey</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	5 000	5 000
2260	Achats de matériels de bureau	5 000	5 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Article 45 14 20	<b>Délégation Départementale IMIDT du Wouri</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	5 000	5 000
Article 45 16 15	<b>Délégation Départementale IMIDT de Donga-Mantung</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	5 000	5 000
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale du IMIDT du Ndé</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 45 18 20	<b>Délégation Départementale du IMIDT de la Vallée du Ntem</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 45 19 15	<b>Délégation Départementale IMIDT Lebialem</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	5 000	5 000
Article 45 19 25	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Mémé</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
Action 07	<b>Développement des TIC au MINMIDT</b>	<b>46 500</b>	<b>46 500</b>
Article 24 00 10	<b>Conseillers Techniques</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
Article 32 00 10	<b>Secrétariat Général</b>	<b>16 500</b>	<b>16 500</b>
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 500	7 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 33 00 06	<b>DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 34 00 13	<b>CELLULE SIGIPES</b>	<b>21 000</b>	<b>21 000</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	16 000	16 000
Action 01	<b>COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT</b>	<b>2 159 980</b>	<b>2 159 980</b>
Article 22 00 21	<b>Cabinet du Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique</b>	<b>251 704</b>	<b>251 704</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	30 000	30 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	15 000	15 000
6240	Personnel à solde globale	31 704	31 704
6261	Heures supplémentaires	8 000	8 000
6266	Indemnités de permanence	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	12 000	12 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	22 00 41	<b>Cabinet du Secrétaire d'Etat du Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique</b>	<b>204 325</b>	<b>204 325</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	22 000	22 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
	6174	Frais de réception	10 000	10 000
	6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	70 000	70 000
	6240	Personnel à solde globale	325	325
	6261	Heures supplémentaires	5 000	5 000
	6266	Indemnités de permanence	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
	6269	Primes spécifiques	7 000	7 000
Article	24 00 10	<b>Conseillers Techniques</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6174	Frais de réception	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article	24 00 11	<b>Conseiller Technique N°2</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6174	Frais de réception	1 500	1 500
	6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article	29 00 00	<b>Dépenses Communes du Cabinet MINIMIDT</b>	<b>75 000</b>	<b>75 000</b>
Paragraphe	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	35 000	35 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	40 000	40 000
Article	32 00 10	<b>Secrétariat Général</b>	<b>233 675</b>	<b>233 675</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 500	7 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
	6174	Frais de réception	10 000	10 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	48 474	48 474
	6217	Indemnités liées au statut général	9 618	9 618
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	16 457	16 457

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	3 665	3 665
	6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	3 067	3 067
	6228	Avantages en nature liés à la fonction	2 418	2 418
	6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	2 366	2 366
	6240	Personnel à solde globale	2 547	2 547
	6251	Contractuels	2 563	2 563
	6266	Indemnités de permanence	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	42 000	42 000
	6269	Primes spécifiques	8 000	8 000
Article	34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>659 055</b>	<b>659 055</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	80 000	80 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	40 000	40 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	30 000	30 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	30 000	30 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	50 000	50 000
	6157	Locations des salles de congrès, de conférences, de séminaires ou de spectacle	20 000	20 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	30 000	30 000
	6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	15 000	15 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	25 000	25 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	45 000	45 000
	6174	Frais de réception	35 000	35 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	70 000	70 000
	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	40 000	40 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	69 589	69 589
	6217	Indemnités liées au statut général	7 600	7 600
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	2 270	2 270
	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	4 916	4 916
	6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 242	1 242
	6228	Avantages en nature liés à la fonction	438	438
	6262	Gratifications	8 000	8 000
	6263	Indemnités spécifiques	7 000	7 000
	6266	Indemnités de permanence	6 000	6 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
	6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	12 000	12 000
	6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	10 000	10 000
Article	39 00 00	<b>Dépenses Communes de l'Administration Centrale</b>	<b>139 000</b>	<b>139 000</b>
Paragraphe	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	35 000	35 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6133	Frais de relève	30 000	30 000
	6141	Abonnements et consommations d'eau	5 000	5 000
	6142	Abonnements et consommations d'électricité	8 000	8 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	40 000	40 000
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	6 000	6 000
	6263	Indemnités spécifiques	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article	44 10 100	<b>Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Adamaoua à Ngaoundéré</b>	<b>36 623</b>	<b>36 623</b>
Paragraphe	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	15 001	15 001
	6217	Indemnités liées au statut général	3 200	3 200
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	44 11 110	<b>Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Centre à Yaoundé</b>	<b>39 622</b>	<b>39 622</b>
Paragraphe	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	17 000	17 000
	6217	Indemnités liées au statut général	4 200	4 200
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	44 12 120	<b>Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Est à Bertoua</b>	<b>51 622</b>	<b>51 622</b>
Paragraphe	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	20 000	20 000
	6217	Indemnités liées au statut général	6 200	6 200
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	44 13 130	<b>Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Extrême-Nord à Maroua</b>	<b>36 622</b>	<b>36 622</b>
Paragraphe	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	15 000	15 000
	6217	Indemnités liées au statut général	3 200	3 200

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 14 140	<b>Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Littoral à Douala</b>	<b>51 622</b>	<b>51 622</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	20 000	20 000
6217	Indemnités liées au statut général	6 200	6 200
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 15 150	<b>Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord à Garoua</b>	<b>36 622</b>	<b>36 622</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	15 000	15 000
6217	Indemnités liées au statut général	3 200	3 200
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 16 160	<b>Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord-Ouest à Bamenda</b>	<b>36 622</b>	<b>36 622</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	15 000	15 000
6217	Indemnités liées au statut général	3 200	3 200
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 17 170	<b>Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Ouest à Bafoussam</b>	<b>36 622</b>	<b>36 622</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	15 000	15 000
6217	Indemnités liées au statut général	3 200	3 200
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 18 180	<b>Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Sud à Ebolowa</b>	<b>36 622</b>	<b>36 622</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	15 000	15 000
6217	Indemnités liées au statut général	3 200	3 200
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 19 190	<b>Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Sud-Ouest à Buéa</b>	<b>36 622</b>	<b>36 622</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	15 000	15 000
6217	Indemnités liées au statut général	3 200	3 200
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 422	1 422
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 45 10 05	<b>Délégation Départementale du IMIDT du Djere</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 10	<b>Délégation Départementale IMIDT du Faro et Deo</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 15	<b>Délégation Départementale IMIDT du Mayo-Banyo</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 20	<b>Délégation Départementale IMIDT du Mbéré</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 25	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Vina</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 05	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Haute Sanaga</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 10	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Lékié</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 15	<b>Délégation Départementale IMIDT du Mbam et Inoubou</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 20	<b>Délégation Départementale IMIDT du Mbam et Kim</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 25	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Afamba</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 30	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Akono</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 35	<b>Délégation Départementale IMIDT du Mfoundi</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 40	<b>Délégation Départementale IMIDT du Nyong et Kéllé</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 45	<b>Délégation Départementale IMIDT du Nyong et Mfoumou</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 11 50	<b>Délégation Départementale IMIDT du Nyong et So'o</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 12 05	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Bouba-Ngoko</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 12 10	<b>Délégation Départementale IMIDT du Haut-Nyong</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 12 15	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Kadey</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 12 20	<b>Délégation Départementale IMIDT du Lom et Djerem</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 13 05	<b>Délégation Départementale IMIDT du Diamaré</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 13 10	<b>Délégation Départementale IMIDT du Logone et Chari</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 13 15	<b>Délégation Départementale IMIDT du Mayo Danai</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 13 20	<b>Délégation Départementale IMIDT du Mayo Kani</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 13 25	<b>Délégation Départementale IMIDT du Mayo Sava</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 13 30	<b>Délégation Départementale IMIDT du Mayo Tsanaga</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 14 05	<b>Délégation Départementale IMIDT du Moungo</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 14 10	<b>Délégation Départementale IMIDT du Nkam</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 14 15	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Sanaga Maritime</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 14 20	<b>Délégation Départementale IMIDT du Wouri</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 15 05	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Benoué</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 15 10	<b>Délégation Départementale IMIDT du Faro</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 15 15	<b>Délégation Départementale IMIDT du Mayo Louti</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 15 20	<b>Délégation Départementale IMIDT du Mayo-Rey</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 05	<b>Délégation Départementale IMIDT de Boyo</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 10	<b>Délégation Départementale IMIDT du Bui</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 15	<b>Délégation Départementale IMIDT de Donga-Mantung</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 20	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Mentchum</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 25	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Mezam</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 30	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Momo</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 16 35	<b>Délégation Départementale IMIDT de Ngo Ketunjia</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 05	<b>Délégation Départementale IMIDT de Bamboutos</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 10	<b>Délégation Départementale du IMIDT du Haut-Nkam</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 15	<b>Délégation Départementale du IMIDT des Hauts-Plateaux</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 20	<b>Délégation Départementale du IMIDT du Koung-Khi</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 25	<b>Délégation Départementale du IMIDT de la Menoua</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 30	<b>Délégation Départementale du IMIDT de la Mifi</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale du IMIDT du Ndé</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 17 40	<b>Délégation Départementale du IMIDT du Noun</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 18 05	<b>Délégation Départementale du IMIDT du Dja et Lobo</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 18 10	<b>Délégation Départementale du IMIDT de la Mvila</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 18 15	<b>Délégation Départementale du IMIDT de l'Océan</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 18 20	<b>Délégation Départementale du IMIDT de la Vallée du Ntem</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 05	<b>Délégation Départementale du IMIDT du Fako</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 10	<b>Délégation Départementale du IMIDT du Koupé et Manengouba</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 15	<b>Délégation Départementale IMIDT Lebialem</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 20	<b>Délégation Départementale du IMIDT de la Manyu</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 25	<b>Délégation Départementale IMIDT de la Mémé</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 19 30	<b>Délégation Départementale IMIDT du Ndian</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Action 06	<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>413 000</b>	<b>413 000</b>
Article 28 00 01	<b>Cellule de la lutte contre le SIDA</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 32 00 10	<b>Secrétariat Général</b>	<b>233 000</b>	<b>233 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	233 000	233 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>88 000</b>	<b>88 000</b>
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	70 000	70 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 34 00 14	<b>Sous-Direction des Personnels de la Solde et des Pensions</b>	<b>77 000</b>	<b>77 000</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	67 000	67 000
Article 35 00 10	<b>Comité sur la Sécurité Sociale</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Action 08	<b>CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT</b>	<b>95 589</b>	<b>95 589</b>
Article 23 00 10	<b>Inspection Générale</b>	<b>68 589</b>	<b>68 589</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 500	13 500
6174	Frais de réception	1 500	1 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	6 893	6 893
6217	Indemnités liées au statut général	1 317	1 317
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 258	1 258
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	1 419	1 419
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 251	1 251
6228	Avantages en nature liés à la fonction	1 451	1 451
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 23 00 11	<b>Inspecteur N° 1</b>	<b>7 000</b>	<b>7 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 23 00 12	<b>Inspecteur N°2</b>	<b>7 000</b>	<b>7 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Article 28 00 02	<b>Cellule de lutte contre la corruption</b>	<b>13 000</b>	<b>13 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Action 09	<b>CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT</b>	<b>110 675</b>	<b>110 675</b>
Article 33 00 05	<b>DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES</b>	<b>110 675</b>	<b>110 675</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	19 500	19 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	5 000	5 000
6186	Honoraires et frais annexes	14 000	14 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	15 215	15 215
6217	Indemnités liées au statut général	1 878	1 878
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 055	1 055
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	3 314	3 314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	3 380	3 380
6228	Avantages en nature liés à la fonction	2 333	2 333
6268	Primes pour travaux spéciaux	16 000	16 000
Action 10	<b>COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT</b>	<b>85 500</b>	<b>85 500</b>
Article 32 00 10	<b>Secrétariat Général</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 32 00 13	<b>Cellule de la Communication</b>	<b>79 500</b>	<b>79 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	27 000	27 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 000	15 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	2 000	2 000
6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	5 000	5 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	22 500	22 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Action 11	<b>GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT</b>	<b>17 000</b>	<b>17 000</b>
Article 32 00 10	<b>Secrétariat Général</b>	<b>17 000</b>	<b>17 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	7 000	7 000
Fonction 97	<b>Hydrocarbures, industries, mines et carrières</b>	<b>6 475 522</b>	<b>6 475 522</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Programme 376	<b>VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES</b>	<b>4 159 485</b>	<b>4 159 485</b>
Action 01	<b>APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES</b>	<b>626 000</b>	<b>626 000</b>
Article 33 00 07	<b>DIRECTION DES MINES</b>	<b>26 000</b>	<b>26 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	16 000	16 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 35 00 03	<b>CADRE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES MINIERES</b>	<b>600 000</b>	<b>600 000</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	600 000	600 000
Action 02	<b>APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIERES</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Article 33 00 07	<b>DIRECTION DES MINES</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Action 03	<b>AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Article 35 00 01	<b>Secrétariat National Permanent au Processus de Kimberley</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	50 000	50 000
Action 04	<b>INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE</b>	<b>2 708 000</b>	<b>2 708 000</b>
Article 33 00 08	<b>DIRECTION DE LA GEOLOGIE</b>	<b>58 000</b>	<b>58 000</b>
Paragraphe 2011	Achats de brevets, licences ou marques	40 000	40 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 35 00 02	<b>Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Minier</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	150 000	150 000
Article 98 00 00	<b>Financement Extérieur</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 500 000</b>
Paragraphe 2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	2 500 000	2 500 000
Action 05	<b>SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERES</b>	<b>46 000</b>	<b>46 000</b>
Article 22 00 23	<b>BRIGARDE NATIONALE DE CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES</b>	<b>21 000</b>	<b>21 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 33 00 07	<b>DIRECTION DES MINES</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 08	<b>DIRECTION DE LA GEOLOGIE</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Action 06	<b>CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES</b>	<b>698 485</b>	<b>698 485</b>
Article 22 00 23	<b>BRIGARDE NATIONALE DE CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES</b>	<b>43 800</b>	<b>43 800</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	12 720	12 720
6218	Avantages en nature liés à la fonction	878	878
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	1 869	1 869
6228	Avantages en nature liés à la fonction	333	333
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 33 00 07	<b>DIRECTION DES MINES</b>	<b>113 734</b>	<b>113 734</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	9 966	9 966
6217	Indemnités liées au statut général	25 000	25 000
6218	Avantages en nature liés à la fonction	4 055	4 055
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	25 000	25 000
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	4 380	4 380
6228	Avantages en nature liés à la fonction	333	333
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 33 00 08	<b>DIRECTION DE LA GEOLOGIE</b>	<b>102 086</b>	<b>102 086</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	34 000	34 000
6217	Indemnités liées au statut général	3 004	3 004
6218	Avantages en nature liés à la fonction	5 055	5 055
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	7 314	7 314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	2 380	2 380
6228	Avantages en nature liés à la fonction	333	333
6267	Primes de rendement	14 000	14 000
Article 33 00 10	<b>CENTRE DE L'INFORMATION GEOLOGIQUE ET MINIERE</b>	<b>49 175</b>	<b>49 175</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	12 632	12 632
6217	Indemnités liées au statut général	5 878	5 878
6218	Avantages en nature liés à la fonction	5 438	5 438

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	2 314	2 314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	580	580
6228	Avantages en nature liés à la fonction	333	333
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 44 10 103	<b>Service de l'Industrie de l'Adamaoua</b>	<b>35 969</b>	<b>35 969</b>
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
Article 44 10 104	<b>BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT A L'ADAMAOUA</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 44 11 112	<b>Services des Mines et de la Géologie du Centre</b>	<b>35 969</b>	<b>35 969</b>
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
Article 44 11 114	<b>BRIGADE REGIONALE DU CENTRE</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 44 12 122	<b>Services des Mines et de la Géologie de l'Est</b>	<b>35 969</b>	<b>35 969</b>
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
Article 44 12 124	<b>BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT A L'EST</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 44 13 132	<b>Services des Mines et de la Géologie de l'Extrême-Nord</b>	<b>35 969</b>	<b>35 969</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
Article 44 13 134	<b>BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DE L'EXTREME NORD</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 44 14 142	<b>Services des Mines et de la Géologie du Littoral</b>	<b>35 969</b>	<b>35 969</b>
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
Article 44 14 144	<b>BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU LITTORAL</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 44 15 152	<b>Services des Mines et de la Géologie du Nord</b>	<b>35 969</b>	<b>35 969</b>
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
Article 44 15 154	<b>BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU NORD</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 44 16 162	<b>Services des Mines et de la Géologie du Nord-Ouest</b>	<b>35 969</b>	<b>35 969</b>
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
Article 44 16 164	<b>BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU NORD OUEST</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 44 17 172	<b>Services des Mines et de la Géologie de l'Ouest</b>	<b>35 969</b>	<b>35 969</b>
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
Article 44 17 174	<b>BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DE L'OUEST</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 44 18 182	<b>Services des Mines et de la Géologie du Sud</b>	<b>35 969</b>	<b>35 969</b>
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
Article 44 18 184	<b>BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU SUD</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 44 19 192	<b>Services des Mines et de la Géologie du Sud-Ouest</b>	<b>35 969</b>	<b>35 969</b>
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
Article 44 19 194	<b>BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU SUD OUEST</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000

**PROJET**

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Action 07	<b>MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GÉOLOGIQUE ET MINIERE NATIONALE</b>	<b>21 000</b>	<b>21 000</b>
Article 33 00 10	<b>CENTRE DE L'INFORMATION GEOLOGIQUE ET MINIERE</b>	<b>21 000</b>	<b>21 000</b>
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	6 000	6 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Programme 377	<b>DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES</b>	<b>1 690 738</b>	<b>1 690 738</b>
Action 01	<b>PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE</b>	<b>206 000</b>	<b>206 000</b>
Article 33 00 01	<b>Direction de l'Industrie</b>	<b>106 000</b>	<b>106 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	20 000	20 000
2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	50 000	50 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	32 000	32 000
Article 35 00 05	<b>AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000
Action 02	<b>APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES</b>	<b>247 000</b>	<b>247 000</b>
Article 33 00 01	<b>Direction de l'Industrie</b>	<b>247 000</b>	<b>247 000</b>
Paragraphe 2079	Autres études sectorielles	30 000	30 000
2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	200 000	200 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	17 000	17 000
Action 03	<b>RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION</b>	<b>138 000</b>	<b>138 000</b>
Article 33 00 01	<b>Direction de l'Industrie</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 35 00 06	<b>CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000
Article 35 00 07	<b>MISSION D'AMENAGEMENT ET GESTION DES ZONES FRANCHES INDUSTRIELLES</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	20 000	20 000
Action 04	<b>PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL</b>	<b>65 000</b>	<b>65 000</b>
Article 33 00 01	<b>Direction de l'Industrie</b>	<b>65 000</b>	<b>65 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	50 000	50 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Action 05	<b>APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES</b>	<b>222 000</b>	<b>222 000</b>
Article 22 00 22	<b>CENTRE DES ANALYSES, DES ESSAIS ET DE LA METROLOGIE INDUSTRIELLE</b>	<b>22 000</b>	<b>22 000</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 04	<b>AGENCE DE NORMES ET QUALITE</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000
Article 35 00 09	<b>Projet d'Amélioration de la Productivité et de la Compétitivité de la Filière Palmier à Huile</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000
Action 06	<b>DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS</b>	<b>110 000</b>	<b>110 000</b>
Article 33 00 09	<b>DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE</b>	<b>110 000</b>	<b>110 000</b>
Paragraphe 2045	Etudes industrielles	60 000	60 000
6153	Loyers des immeubles des services publics	10 000	10 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Action 07	<b>SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE</b>	<b>702 738</b>	<b>702 738</b>
Article 22 00 22	<b>CENTRE DES ANALYSES, DES ESSAIS ET DE LA METROLOGIE INDUSTRIELLE</b>	<b>72 792</b>	<b>72 792</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	35 292	35 292
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 33 00 01	<b>Direction de l'Industrie</b>	<b>175 816</b>	<b>175 816</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	86 058	86 058
6217	Indemnités liées au statut général	22 300	22 300
6218	Avantages en nature liés à la fonction	10 800	10 800
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	13 697	13 697
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 346	1 346
6228	Avantages en nature liés à la fonction	1 115	1 115
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 33 00 09	<b>DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE</b>	<b>74 440</b>	<b>74 440</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 000	11 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	12 038	12 038

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6217	Indemnités liées au statut général	903	903
6218	Avantages en nature liés à la fonction	378	378
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	13 770	13 770
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 614	1 614
6228	Avantages en nature liés à la fonction	737	737
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article 44 10 103	<b>Service de l'Industrie de l'Adamaoua</b>	<b>37 969</b>	<b>37 969</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 11 113	<b>Service de l'Industrie du Centre</b>	<b>37 969</b>	<b>37 969</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 12 123	<b>Service de l'Industrie de l'Est</b>	<b>37 969</b>	<b>37 969</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 13 133	<b>Service de l'Industrie de l'Extrême Nord</b>	<b>37 969</b>	<b>37 969</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 14 143	<b>Service de l'Industrie du Littoral</b>	<b>37 969</b>	<b>37 969</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 15 153	<b>Service de l'Industrie du Nord</b>	<b>37 969</b>	<b>37 969</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 16 163	<b>Service de l'Industrie du Nord-Ouest</b>	<b>37 969</b>	<b>37 969</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 17 173	<b>Service de l'Industrie de l'Ouest</b>	<b>37 969</b>	<b>37 969</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 18 183	<b>Service de l'Industrie du Sud</b>	<b>37 969</b>	<b>37 969</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 19 193	<b>Service de l'Industrie du Sud-Ouest</b>	<b>37 969</b>	<b>37 969</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 200	11 200
6217	Indemnités liées au statut général	12 770	12 770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	9 999	9 999
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 378	<b>VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE</b>	<b>625 299</b>	<b>625 299</b>
Action 01	<b>ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Article 33 00 03	<b>Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Action 02	<b>PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE</b>	<b>178 000</b>	<b>178 000</b>
Article 33 00 03	<b>Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle</b>	<b>178 000</b>	<b>178 000</b>
Paragraphe 2012	Achats de procédés, modèles, dessins	80 000	80 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	40 000	40 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	45 000	45 000
Action 03	<b>PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE</b>	<b>42 000</b>	<b>42 000</b>
Article 33 00 03	<b>Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle</b>	<b>42 000</b>	<b>42 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	20 000	20 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	2 000	2 000
6263	Indemnités spécifiques	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Action 04	<b>APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>
Article 33 00 03	<b>Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>
Paragraphe 2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	50 000	50 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Action 06	<b>MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI</b>	<b>330 299</b>	<b>330 299</b>
Article 33 00 03	<b>Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle</b>	<b>330 299</b>	<b>330 299</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	254 000	254 000
6217	Indemnités liées au statut général	35 927	35 927
6218	Avantages en nature liés à la fonction	5 335	5 335
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	1 387	1 387
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	4 650	4 650
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000

**PROJET**

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
	<b>TOTAL GENERAL DU CHAPITRE</b>	<b>10 019 000</b>	<b>10 019 000</b>